

*Que
sais-je?*



POLITESSE, SAVOIR-VIVRE ET RELATIONS SOCIALES

Dominique Picard

puf

QUE SAIS-JE ?

Politesse, savoir-vivre et relations sociales

DOMINIQUE PICARD

Professeur des universités

Cinquième édition mise à jour

15e mille



Introduction

Quand les « incivilités » envahissent l'espace public, quand on s'en plaint et qu'on en souffre, il est sans doute nécessaire de comprendre pourquoi on a tant besoin de cet art de vivre ensemble, de ce ciment des relations sociales qu'on appelle la « politesse » ou le « savoir-vivre ».

Pourtant, à première vue, il ne s'agit que d'un ensemble de règles proposant des modèles de conduite pour toutes les situations. Ce type de code existe dans toutes les cultures. Prévoyant ce qu'il convient de faire en toutes circonstances, en ville comme au travail, il facilite en effet les rapports interpersonnels, prévient les hésitations, sauve de la gêne. Il permet ainsi à chacun de trouver sa place et de faire bonne figure devant les autres. Ne dit-on pas que la politesse est « l'huile dans les rouages » des relations sociales ou d'une personne agréable à fréquenter qu'elle « a du savoir-vivre » ?

Mais au fait, pourquoi deux termes : « politesse » et « savoir-vivre » ? S'agit-il de deux synonymes ou de deux termes distincts et complémentaires dont les nuances sémantiques permettent de circonscrire un même phénomène ?

Souvent on les distingue. Pour le dictionnaire *Le Robert*, par exemple, la politesse, c'est « l'ensemble des règles » qui gèrent les usages dans une société donnée ainsi que « le fait et la manière d'observer ces usages » ; alors que le savoir-vivre serait plus spécifiquement « la qualité d'une personne qui connaît et sait appliquer » ces règles.

L'usage, cependant, ne semble pas toujours lui donner raison : de quelqu'un de mal élevé on dit parfois que « ce n'est pas la politesse qui l'étouffe » (donc qu'il manque de cette « qualité » qui serait propre au savoir-vivre) ; et les traités qui énumèrent les règles afférentes aux usages s'appellent des « traités de savoir-vivre » (et non, comme on aurait pu s'y attendre, des « traités de politesse »).

Cette fluctuation et cette interchangeabilité dans l'emploi des termes incitent à se pencher un instant sur leur sens, leur origine et leur histoire. Car interroger les mots et leur usage, comme nous le rappellent les historiens et les philologues, c'est aussi questionner les représentations et les valeurs culturelles qu'ils véhiculent.

Politesse et savoir-vivre : deux mots pour un même objet

On admet généralement que le mot « politesse » vient du latin *politus*, lui-même issu du verbe *polire* signifiant, au sens propre, l'action de polir et, au sens figuré, celle d'orner avec élégance. Après un passage par l'italien *pulitezza* (désignant l'élégance et le soin), *politus* finit par donner le français

« politesse », attesté dès le XVI^e siècle, mais dont le sens actuel ne daterait que du XVII^e siècle.

« Savoir-vivre », formé de la réunion des deux verbes qui le composent, serait apparu au XVe ou au XVII^e siècle (les dictionnaires divergent sur ce point). Mais il faudra attendre le XVIII^e siècle pour qu'il prenne place dans les dictionnaires avec le sens actuel de connaissance des usages du monde et de la vie en société.

Les significations et les représentations sous-tendues par ces deux termes précèdent cependant leur apparition dans la langue française. Elles étaient en effet, depuis le XIV^e siècle, contenues dans la notion de « civilité » sur laquelle ils se sont étayés et qu'ils ont fini par relayer.

Lorsque l'usage confirma le terme de « politesse », il fut d'abord considéré comme un synonyme du mot « civilité », et comme lui connoté de façon ambiguë et traversé par des tensions internes.

Tension, d'abord, entre l'être et le paraître : est-on civil (poli) parce que tout en nous reflète une âme élevée ou parce qu'on a appris à se masquer derrière une apparence éternellement policée ? Tension ensuite entre l'universel et le particulier : les règles de la civilité (politesse) sont-elles faites pour tout le monde ou demeurent-elles l'apanage, la marque distinctive, d'une caste sociale supérieure aux autres ?

De la réponse éventuelle à ces questions découlait enfin une dernière tension : la civilité (politesse) est-elle un « Bien » ou un « Mal » ? Doit-on l'enseigner (et si oui, à qui ?) comme vertu sociale ou la condamner comme source d'hypocrisie ou de ségrégation sociale ?

Dans un discours fameux prononcé au lycée Henry-IV en 1892, le philosophe Henri Bergson a brillamment répondu à cette question. Il distingue trois formes de politesse. La « politesse des manières » n'est qu'une simple application des codes et des règles et n'a pas grand-chose à voir avec la civilisation : « Les gens les plus civils ne sont pas toujours les plus civilisés. » La « politesse de l'esprit » est un talent : celui de savoir valoriser ses interlocuteurs et leur accorder l'exacte qualité d'attention qu'ils attendent de vous. Mais la seule qui mérite la qualité de vertu, c'est la « politesse du cœur » qu'il décrit comme « la charité s'exerçant dans la région des amours-propres » (*La Politesse*, 2008, p. 27).

De la tension au clivage

Ces tensions furent finalement résolues par le clivage : on nuança si bien les deux termes de « politesse » et de « civilité » qu'ils finirent par représenter des valeurs opposées. Mais si l'on en croit les historiens (notamment Roger Chartier, *Lectures et lecteurs dans la France d'Ancien Régime*, pUF, 1987), ce travail du sens s'effectua de façon assez fluctuante.

Il se fit d'abord aux dépens de la civilité, réduite à l'application mécanique des règles, sorte de masque social que l'on porterait par crainte d'être mal jugé, tandis que la politesse, elle, relèverait de l'âme et de la morale (la preuve, disait-on, était que les gens du commun pouvaient être civils mais non polis). Devant de tels arguments, la Révolution se chargea d'inverser les valeurs : la

civilité devint une vertu (notamment républicaine) et la politesse n'en fut plus que l'expression de surface. Enfin, au XIX^e siècle, la bourgeoisie montante, sans doute par souci de démarcation, retourna aux valeurs anciennes : la civilité, accessible aux gens du peuple, fut de nouveau dévaluée, et la politesse retrouva son statut de valeur morale reposant sur une sorte d'adéquation « évidente » entre l'aisance en société et la supériorité sociale.

Parallèlement, les « traités de civilité » qui enseignaient aussi bien les vertus morales de l'homme bien élevé que l'art de se conduire en société devinrent des « traités de savoir-vivre ».

Et on ne parla plus de *civilité*, laissant – côte à côte ou face à face – la *politesse* et le *savoir-vivre* représenter tous deux l'idée que les relations sociales sont soumises à des règles et qu'il y a des bonnes et des mauvaises façons de se conduire. Or, cette idée-là soulève, aujourd'hui comme hier, les mêmes questions éthiques ou sociales. L'évolution du vocabulaire n'a pas réduit les tensions internes qu'un seul terme, quel qu'il soit, ne peut sans doute pas assumer entièrement. D'où la nécessité de mettre toujours deux termes en perspective pour traduire les polarités inhérentes au phénomène lui-même.

En ce début du XX^e siècle, alors même que la lutte contre les « incivilités » prend quelquefois l'apparence d'une cause nationale, on oppose parfois le « respect » (plus « noble ») à la « politesse » (qui serait plus « mesquine »). Mais l'apparition de cette nouvelle polarité ne résout rien : le respect des autres et le respect de soi forment depuis toujours le socle de la politesse à tel point que, dans une forme métonymique, il la représente tout entière (voir chap. IV). En exigeant le respect, on revendique la politesse. Les deux mots deviennent de quasi-synonymes. On a, encore une fois, deux mots pour un même objet.

Cependant, si des aspects sémantiques sont encore parfois posés, ce sont moins les mots eux-mêmes que les significations qu'ils véhiculent qui retiennent l'attention des chercheurs.

Politesse et savoir-vivre : un objet de recherche en sciences humaines

Même si la politesse a pu être un objet de réflexion pour des philosophes comme Kant ou Alain (cf. Camille Pernot, *La politesse et sa philosophie*, Puf, 1996 ou Michel Malherbe, *Qu'est-ce que la politesse ?*, Vrin, 2008), c'est Norbert Elias qui, l'un des premiers, a compris son importance. Son essai *La Civilisation des mœurs* (paru en 1969) qui appréhende la civilisation occidentale à travers l'histoire et la signification de la politesse peut, en effet, être considéré comme un texte fondateur.

N. Elias y traite des origines de la politesse et concentre ses analyses sur l'apparition et l'évolution de la « civilité » : sur le terme lui-même qu'il considère comme « l'incarnation d'une société qui [a] contribué à la formation spécifique du comportement occidental ou à la "civilisation" » ; et sur ce que traduit ce terme, abordé comme « l'expression et le symbole d'une réalité sociale » (p. 77). Travaillant simultanément dans plusieurs directions – historique, sémiologique, sociologique, interculturelle –, N. Elias a ouvert des perspectives de recherches variées dont plusieurs ont été

exploitées par la suite.

On retrouve son intérêt pour l'évolution des mots et de la littérature de la civilité chez l'historien Roger Chartier (*op. cit.*, 1987) ou dans les publications du Centre de recherche en communication et didactique de Clermont-Ferrand (qui a notamment réalisé, sous la direction d'Alain Montandon, le *Dictionnaire raisonné de la politesse et du savoir-vivre*, 1997). Cette dernière équipe a également exploité une autre piste ouverte par N. Elias : celle de la comparaison interculturelle de la politesse dans les différents pays d'Europe.

Cependant, à côté de ces recherches assez directement inspirées de N. Elias, il en est d'autres qui au savoir-vivre codifié dans l'écrit ont préféré la politesse « en acte ».

L'un des représentants les plus importants de ce courant – le sociologue américain Erving Goffman – se situe dans la perspective interactionniste. Choissant une démarche pragmatique d'observation des conduites quotidiennes, il a analysé les relations sociales en termes de *Rituels d'interaction* (1974) sous-tendus par des règles (de politesse) ayant essentiellement pour fonction de protéger la « face » (image positive de soi) et le « territoire » (sphère personnelle et privée) des personnes entrant en interaction.

L'influence d'E. Goffman perdure dans les sciences sociales. Elle se fait notamment sentir dans l'« analyse conversationnelle » où les travaux des linguistes américains Penelope Brown et Stephen Levinson (1987), directement inspirés de la taxinomie goffmanienne, font encore autorité. Ils montrent que les conversations sont régies par des stratégies énonciatives (dites « de politesse ») qui ont pour but essentiel la protection et la valorisation mutuelles des locuteurs. Celles-ci transitent par des énoncés codifiés dont la présence et la structure influencent notablement le déroulement des échanges communicatifs.

Mes propres recherches se réclament à la fois de N. Elias et d'E. Goffman. Du second, je retiens l'idée que l'observation des comportements quotidiens constitue une démarche privilégiée pour appréhender l'ordre social. Mais, comme le premier, j'ai voulu chercher dans les traités de savoir-vivre l'inscription du code normatif qui sous-tend les comportements. À partir d'une double démarche d'observation des conduites quotidiennes et d'analyse d'un corpus de traités récents, et, surtout, en adoptant un point de vue psychosociologique, j'ai tenté de dégager la logique profonde du système qui génère et régule les relations sociales (cf., notamment, D. Picard, 1983, 1997, 2007).

À côté des approches interactionnistes, un autre courant, également fondamental, a été initié en sociologie par les travaux d'Émile Goblot (*La Barrière et le Niveau*, 1925). Au centre de sa recherche est la notion de « distinction » appréhendée comme un des fondements de la ségrégation sociale et à travers laquelle le savoir-vivre apparaît comme la « marque » de la bourgeoisie et le moyen de se « démarquer » des autres classes sociales. Dans cette optique, l'essai le plus important est sans conteste celui de Pierre Bourdieu : *La Distinction. Critique sociale du jugement* (1979).

Après avoir présenté l'évolution des règles de politesse depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours (chap. I), je m'attacherai à décrire les codes et les rituels qui sous-tendent le savoir-vivre et structurent l'univers social (chap. II et III).

Ensuite, j'aborderai la question du sens et de la signification du savoir-vivre et de la politesse : les principes sur lesquels ils se fondent, la place qu'ils occupent dans notre culture, les fonctions qu'ils y assument... (chap. IV).

Enfin, dans une optique plus comparative, je tenterai de montrer qu'au-delà des différences de surface de nombreux éléments de convergence rapprochent la politesse d'autrefois et celle d'aujourd'hui, notre savoir-vivre et celui des autres cultures (chap. V).

Chapitre I

Aperçu historique

Lorsqu'on aborde l'histoire d'une idée, d'un phénomène, d'un processus, on commence souvent par en évoquer la source. Dans le cas du savoir-vivre, comme l'a fort bien dit N. Elias, « il est impossible de remonter aux origines d'un processus qui n'en a pas. Où qu'on commence, tout est mouvement et continuation d'un stade précédent » (1969, p. 87). Car, pour autant qu'on le sache ou puisse le supposer, de tout temps des éducateurs, des guides spirituels ou des moralistes ont tenté de définir les bonnes manières de se conduire en société et de l'enseigner à leurs élèves ou leurs disciples.

Cependant, si le savoir-vivre en tant que modèle de conduite ne peut afficher une date de naissance, il existe malgré tout quelques repères qui permettent d'identifier ses expressions majeures, de marquer l'importance plus ou moins grande qu'il a eue selon les époques, de suivre son évolution à travers les modes de vie... En un mot de retracer son « histoire ».

Comme la plupart des histoires, celle-ci commence à la manière d'une piste : là où elle laisse des traces et des empreintes. Dans le domaine qui nous intéresse, ces marques visibles prennent la forme d'écrits plus ou moins didactiques ayant pour vocation de fixer, de rappeler ou d'enseigner les bonnes manières. On trouve ainsi dès l'Antiquité des textes brefs n'ayant que l'ambition d'énoncer les règles à suivre dans des circonstances précises (à table, par exemple), ainsi que des traités de plus grande ampleur, érigeant la politesse et la bonne tenue au rang de l'éthique (comme chez Cicéron ou Sénèque). Le Moyen Âge s'en inspirera, les reprendra à son compte et fera paraître un foisonnement d'ouvrages que l'on peut aisément considérer comme les tout premiers ancêtres des traités de savoir-vivre contemporains.

Ensuite, il n'y a plus qu'à suivre les étapes. Dans l'évolution du savoir-vivre, on peut en déterminer deux : la première, c'est, dans le monde occidental du XVI^e siècle, la véritable naissance d'un genre littéraire qu'on a appelé la « littérature de la civilité » ; et la seconde se situe au XIX^e siècle avec la modélisation (notamment en France) du savoir-vivre moderne.

I. – La « préhistoire » : le savoir-vivre médiéval

On sait désormais que le Moyen Âge ne ressemblait en rien à cette ère inculte et barbare sous laquelle on a voulu parfois le dépeindre. L'art et la littérature y étaient présents ; et le polissage des mœurs, réel. Au fil du temps, le milieu nobiliaire affine ses règles de conduite et influence d'autres

milieux sociaux.

Le modèle courtois, dès la fin du XI^e siècle, en formera une sorte d'idéal prônant une vie sociale harmonieuse au milieu de gens attentionnés, spirituels, brillants et élégants. Cet idéal, immédiatement transcrit dans la littérature, s'exprime surtout dans des œuvres de fiction (comme le roman « courtois ») qui comportent souvent des séquences didactiques touchant aux bonnes manières ; mais aussi dans des textes plus directement éducatifs qui préfigurent les traités de civilité.

1. Les influences.

Certains d'entre eux ne font que prolonger une tradition issue de l'Antiquité. Cicéron, Sénèque, de même que d'autres auteurs plus tardifs sont d'autant plus invoqués comme référence morale que leur enseignement recouvre souvent celui des Pères de l'Église comme saint Ambroise ou saint Jérôme. Ainsi en est-il, par exemple, des quatre vertus qui composent la beauté morale dans le *De officiis* de Cicéron : la *scientia* (prudence, sagesse), la *beneficentia* (idéal de justice), la *fortitudo* (grandeur d'âme) et la *modestia* (sens de la mesure).

Toujours issue de l'Antiquité, mais dans un esprit plus pratique et plus frivole, une autre tradition s'inspire de l'*Art d'aimer* d'Ovide : œuvres se présentant sous la forme de recettes et de recommandations pour bien se comporter en amour, mais aussi dans d'autres domaines comme l'hygiène ou les soins du corps.

L'autre grande influence de ces textes médiévaux vient des règles monastiques, reprises et transposées dans le domaine séculier (J.-C. Schmitt, *La Raison des gestes dans l'Occident médiéval*, Gallimard, 1990). Ces règles, très minutieuses, organisent tous les détails de la vie quotidienne (hygiène, habillement, comportement...). On enseigne ainsi aux novices à se tenir « correctement » : dormir habillé, avoir un maintien « modeste » (tête baissée, yeux peu mobiles, jambes non tendues, gestes sobres, corps ramassé...). La précision de ces textes est fascinante, chaque attitude y est décrite dans les moindres détails. Un monastère bénédictin du XIII^e siècle indique ainsi la façon de marcher qui sied à un novice : « Avec régularité, d'un pas qui ne soit pas trop rapide ; les reins ne doivent pas avoir licence de se mouvoir, les épaules l'orgueil de se hausser ; que le cou ne se dresse pas, que les yeux ne vagabondent pas. » Cette extrême importance accordée à l'apparence va servir de modèle à l'agencement des règles de savoir-vivre. On y retrouvera l'analogie entre la rigueur morale et le maintien corporel qui donne tout leur sens aux règles monastiques. Cependant, l'objectif principal ne sera plus spirituel, mais ouvertement social, car il s'agira plus de faire bonne figure devant les autres que de mériter le ciel.

2. Les ouvrages.

La rencontre d'une inspiration morale et de préceptes pratiques forme donc déjà le ferment de ce qu'on appellera le savoir-vivre. Incontestablement, le sujet est au cœur des préoccupations du Moyen Âge si l'on en croit la quantité d'ouvrages qui traitent de cette question. Cependant, cette littérature n'a encore rien d'homogène.

Parfois, il s'agit de manuels complets, enseignant la « vertu » aussi bien que la « tenue » ou le « comportement », comme l'énorme *Urbanus Magnus* qui se voulait encyclopédique et fut souvent diffusé par petits morceaux, ou bien le *De institutione novitiorum* d'Hugues de Saint-Victor, l'un des plus célèbres. Ce dernier, censé guider les novices sur le chemin de la vertu, consacre pourtant plus de la moitié de ses chapitres à enseigner la « discipline », c'est-à-dire la façon dont il est convenable de se vêtir et de se tenir : lorsqu'on parle, lorsqu'on mange, lorsqu'on rit, lorsqu'on s'assoit, etc.

D'autres textes, regroupés sous le terme de *Facets* (de l'adjectif *facetus* – élégant, spirituel, enjoué) et destinés aux laïcs, diffusent l'idéal courtois fait d'un peu de morale et de religion et de beaucoup de raffinement et de retenue dans le comportement. Leur orientation est délibérément pratique et leur enseignement assez éclectique : on y apprend aussi bien à se laver les dents et les mains ou à ne pas souffler sur la nourriture pour la faire refroidir qu'à tenir compte des autres et de leurs désirs et à ne pas s'imposer...

Beaucoup de « contenance de table » (portant sur la façon de se tenir à table) circulent également. Cela s'explique par l'évolution des mœurs, et notamment de la convivialité : en prenant de l'importance, elle suppose également qu'on multiplie les repas et les banquets. Il s'agit de textes souvent courts, quelquefois rimés, ayant pour vocation explicite d'apprendre (au besoin par cœur) la façon de se tenir, de mastiquer, de s'essuyer les mains... N. Elias en donne un joli florilège : « Celui qui se penche sur la soupière / Et malproprement y laisse couler sa bave / Comme un cochon ferait mieux d'aller rejoindre / Les autres bestiaux » (XIIIesiècle) ; « Enfant, se tu es bien sçavant / Ne mès pas ta main le premier / Au plat mais laisse y toucher / Le maistre de l'hostel avant » (XVesiècle)...

Ces enseignements se disent ouvertement pédagogiques et s'adressent souvent à un enfant. Ils prennent facilement la forme des conseils d'un père à son fils, ou bien d'un maître à son élève que l'on sous-entend bien né (« de bonne nature »). Cependant, même si le destinataire est d'abord un jeune noble, les auteurs prétendent aussi à l'universalité, car, déjà, il semble plus ou moins admis que les bonnes manières, comme la morale, sont l'affaire de tout le genre humain.

Cette façon de concevoir le savoir-vivre qui, d'une certaine façon, perdure encore va s'affermir et s'ancrer au XVIesiècle.

II. – La littérature de la civilité

Au XVIesiècle, l'histoire de la civilité prend un tournant décisif : elle inspire un genre littéraire – la « littérature de la civilité » – qui, durant trois siècles, ne va pas cesser de se développer et de s'enrichir d'influences diverses. Contrairement à ce qui se passait auparavant, il n'est plus simplement question de présenter par le menu les règles de conduite. L'ambition de ces ouvrages est plus grande : ce sont d'amples traités dont le sujet central est la civilité prise, bien sûr, comme guide de bonne tenue, mais surtout appréhendée comme une véritable « éducation » sociale (au sens où l'on parle d'« éducation » civique) et accédant au rang de philosophie de l'existence.

1. Les fondateurs.

Deux ouvrages, pourtant différents dans la forme et dans l'esprit, fondent ce courant. L'un – le *Libro del Cortegiano* (*Le Livre du courtisan*) – paraît en Italie en 1528. Son auteur – Baldassar Castiglione – est un diplomate et un homme de cour. L'autre – *De civilitate morum puerilium* (*De la civilité des mœurs puériles*) – est publié à Bâle en 1530. Écrit en latin, il est l'œuvre d'Érasme, un humaniste de renom.

Très tôt traduits et largement diffusés, maintes fois réédités et amplement copiés, ils vont avoir une influence considérable dans toute l'Europe occidentale.

Castiglione. – *Le Livre du courtisan* de Castiglione prend place dans une Italie qui, sur la question du raffinement des mœurs, fait figure de modèle. Ce n'est pas véritablement un « manuel ». Il se présente plutôt comme une œuvre littéraire dont l'argument est l'évocation (idéalisée) de la vie raffinée que Castiglione lui-même a vu mener à la cour des ducs d'Urbino.

L'enseignement qu'il dispense malgré tout y est diffusé de manière indirecte à travers des observations, des anecdotes et des dialogues. Le fil conducteur en est le récit du « jeu du courtisan » auquel se livre la cour et qui consiste à discuter sans fin sur les qualités du courtisan parfait : habile avec son corps, fin lettré, artiste, sans affectation, de haute moralité... Ce modèle de distinction est présenté en quatre livres : deux pour les rapports du courtisan avec le « prince » (dont il est à la fois le serviteur loyal et le mentor) ; un pour la « dame de cour », pendant féminin et digne compagne du courtisan ; et un qui retrace les bons tours et les bonnes plaisanteries qu'on se faisait à la cour (car Castiglione, en bon rhétoricien, savait que faire rire est un bon moyen pour séduire et convaincre).

La pédagogie de Castiglione n'est pas didactique, mais modélisatrice. Il n'énonce pas des listes de préceptes à respecter, mais présente, à travers le portrait du courtisan, un être si raffiné, si adroit, si séduisant qu'il ne peut apparaître que comme une sorte d'accomplissement du genre humain et un modèle à imiter. Et c'est bien ainsi qu'il sera reçu : le courtisan de Castiglione sera copié, adapté et transposé comme un idéal social universel.

Érasme. – Le propos d'Érasme est, lui, franchement pédagogique. Son ouvrage, dédié à un fils de prince (mais dont les préceptes se disent ouvertement universels), est un traité d'éducation qui enseigne aux enfants les règles essentielles auxquelles ils doivent se soumettre dans les différentes circonstances de leur vie. Sept chapitres (sept thèmes différents) lui permettent de répondre à cette ambition : la façon de se tenir ; de se vêtir ; le comportement à adopter dans une église ; à table ; avec les différentes personnes que l'on rencontre ; le jeu et le coucher.

Les conseils prodigués sont de toutes natures. La morale y tient une bonne place : on incite l'enfant à être franc, honnête, pudique, respectueux des adultes et des enseignements du Christ. L'hygiène et la propreté sont élevées au rang de vertus : les enfants doivent se laver régulièrement les mains, se moucher, respecter les plats communs, ne pas boire d'alcool, ne pas tacher leurs vêtements... Ce faisant, Érasme n'invente rien. Tous les conseils qu'il prodigue, on les trouvait déjà (quoique de façon plus dispersée) dans la tradition médiévale. Mais, comme le rappelle fort justement N. Elias, ce qui différencie l'humaniste Érasme de ses prédécesseurs, ce sont moins les règles elles-mêmes que le ton général de son ouvrage.

Érasme, en effet, est d'une époque où le règne de la noblesse chevaleresque féodale s'éteint et où

l'ascension sociale d'intellectuels cultivés (dont il fait partie) est possible. Une nouvelle couche dominante se forme, plus hétérogène. Il lui faut affirmer sa particularité et sa valeur : loin de la rusticité et de la brutalité des campagnes, mais sans mimétisme ni complaisance pour les parades de cour. Elle a besoin d'une communauté de langage, de mœurs, de morale sociale ; et c'est dans les enseignements de l'humanisme qu'elle peut puiser son ferment. En présentant une éthique de vie fondée sur le respect des autres et de soi, Érasme justifie l'émergence d'une aristocratie fondée sur le mérite et la compréhension intelligente des situations. Et, par son enseignement, il lui donne des cadres de vie et un système de valeurs communes.

De plus, c'est une classe en devenir, ses enfants ont un avenir. D'où l'attention portée à l'éducation. D'où le succès de *La Civilité des mœurs puérile* qui permettait d'enseigner aux enfants ce que leurs parents n'avaient jamais appris mais dont ils sentaient la nécessité.

2. Les continuateurs.

L'importance et l'influence qu'ont pu avoir les deux ouvrages fondateurs viennent beaucoup de la représentation de l'homme qu'ils proposent. C'est celle d'un être « social », non plus en tête à tête avec Dieu, sa conscience ou son devoir, mais profondément inscrit dans un contexte culturel et un réseau relationnel dont il dépend et qu'il se doit de respecter : sa présentation, son comportement, sa morale même découlent de cette situation.

En agissant ainsi, ils ont donné aux règles de la civilité et aux bonnes manières un sens et un rayonnement qu'elles n'avaient pas auparavant. On comprend alors que beaucoup d'éducateurs, de philosophes ou de moralistes aient voulu à leur tour produire leur propre traité de civilité correspondant à leur propre conception de la condition humaine. Un nombre élevé d'ouvrages a ainsi été publié ; certains s'inscrivant dans la lignée des fondateurs, d'autres en contrepoint ; certains dès la fin du XVI^e siècle, d'autres cent ou deux cents ans plus tard.

Il est impossible de les citer tous. Beaucoup, d'ailleurs, sont tombés dans l'oubli. Mais certains ont eu une résonance et un impact suffisants pour avoir laissé une trace dans l'histoire. L'Italie et la France ont, dans ce domaine, occupé une place de choix, mais toute la culture occidentale a également été touchée par le phénomène (voir Christophe Losfeld, 2011).

Traité italiens et français. – En Italie, dès le XVI^e siècle, apparaissent des imitateurs de Castiglione. La notoriété de l'un d'eux – Giovanni Della Casa – égale presque celle du maître. Dans son *Galatée* (1558), il reprend l'essentiel des conceptions de Castiglione, mais avec une optique légèrement différente : pour lui, la convivialité prime sur le dépassement de soi ; et les bonnes manières visent à rendre la vie agréable et sans heurts. Son succès fut tel que le terme *galateo* désigne encore aujourd'hui les règles de savoir-vivre et les manuels qui les transcrivent.

En France, sous l'influence d'Érasme, la civilité se veut généralement universelle ; mais elle est également présentée comme une vertu mondaine (car elle est un art de vivre en société) et chrétienne (car l'apparence n'est que le « reflet de l'âme »).

Ce double aspect apparaît nettement dans le très célèbre *Nouveau traité de la civilité qui se*

pratique en France parmi les honnêtes gens d'Antoine de Courtin (1671). Son importance vient du fait qu'il a introduit la notion des « quatre circonstances ». Par cette expression, il signifie qu'un homme bien élevé doit avoir un comportement adapté à sa condition et à son âge, et qu'il doit le régler aussi en fonction du lieu où il se trouve et du moment (heure, saison, événement...) qu'il vit. Cette façon de voir est, encore aujourd'hui, au cœur du savoir-vivre.

Quant à la conception d'une civilité purement « chrétienne » qui serait une manière de rendre hommage à Dieu par un maintien modeste et décent, des vêtements propres ou le respect des autres, elle sera reprise et largement diffusée dans différentes couches de la société grâce, notamment, à un ouvrage explicitement destiné à un usage scolaire : *Les Règles de la bienséance et de la civilité chrétienne* de Jean-Baptiste de La Salle (1703).

Les autres traités européens. – La littérature de la civilité n'a pas eu partout le même impact, mais il est intéressant de constater que chaque grande culture occidentale possède au moins un ouvrage de référence auquel on associe les bonnes manières de son élite sociale et qui personnifie la particularité de son art de vivre.

En Espagne, c'est Balthasar Gracián qui, au XVII^e siècle, marque l'histoire de la civilité grâce à plusieurs ouvrages (notamment *L'Homme de cour* en 1684) qui présentent le modèle du *discreto*, homme réaliste et machiavélique pour lequel l'art de la séduction est essentiellement un tremplin vers le pouvoir.

L'Angleterre, elle, apporte sa pierre avec la figure du *gentleman*, prônée notamment par Henry Peacham dans *The Complete Gentleman* (1622) : de noble naissance, cultivé, distingué, il fuit les beuveries et la débauche et sait prendre une place responsable dans la société (voir chap. V).

Le cas de l'Allemagne est un peu à part. La noblesse ayant au XVII^e siècle adopté l'art de vivre des traités de civilité de la Renaissance, le polissage des mœurs apparaît moins comme une vertu sociale que comme le signe distinctif d'une caste sociale. Or dans ce contexte d'exclusion paraît en 1788 *Du commerce avec les hommes* du baron Adolphe de Knigge, ouvrage inspiré par un projet humaniste et égalitaire dont le propos essentiel réside en une longue réflexion philosophique et politique (mais aussi pratique et pragmatique) sur ce que sont et doivent être les relations interpersonnelles. Il reçoit un accueil immédiat et demeure encore aujourd'hui en Allemagne une référence en matière de savoir-vivre.

Le grand intérêt de l'ouvrage de Knigge est qu'il prône l'universalité des principes tout en reconnaissant et entérinant la diversité des usages. Sous cet aspect, il apparaît comme un ouvrage charnière entre la tradition de l'Ancien Régime (où les mœurs s'inscrivent dans une morale sociale) et le savoir-vivre moderne : en ancrant son discours sur la variété de la réalité sociale, en faisant primer la réalité sur l'idéal, il apporte aussi une dimension pragmatique qui sera de plus en plus présente dans les traités.

III. – Les traités de savoir-vivre modernes

Si l'art d'être poli s'enseigne depuis fort longtemps, la littérature de la civilité forme encore un ensemble particulièrement hétérogène. Anonyme ou signée de noms prestigieux, réduite aux quelques lignes des « contenance de table » ou revêtant l'aspect des grands traités construits d'Érasme ou de Courtin, rédigée en vers ou en prose, allant de l'aphorisme au roman en passant par le manuel ou le sermon, tantôt elle élève son propos jusqu'aux plus grandes questions morales et politiques, tantôt elle l'abaisse au niveau du quotidien le plus trivial, comme la façon de marcher ou de se moucher.

C'est aussi une littérature qui adhère à son époque et subit les fluctuations et les contrecoups de l'Histoire. La montée au pouvoir de la bourgeoisie lettrée sous Louis XIII ou la Révolution française à la fin du XVIII^e siècle marquent des tournants aussi bien dans les mœurs que dans la politique ou le droit (F. Rouvillois, 2008 ; Ph. Raynaud, 2013).

Ainsi, dans l'euphorie des temps nouveaux initiés par la Révolution, paraissent quelques « Civilités républicaines » qui tentent d'imposer une convivialité « naturelle » fondée sur des principes rousseauistes. Elles n'ont pas laissé de souvenirs impérissables. Pourtant, au cours de ce XVIII^e siècle où l'on assiste à l'agonie de l'Ancien Régime et à la chute d'anciennes valeurs fondées sur les privilèges de la naissance, la politesse n'échappe pas à ce raz-de-marée ; et des comportements jugés encore fondamentaux au XVII^e siècle – comme la soumission à l'étiquette – passent alors au second plan.

Ces bouleversements de l'Histoire vont, au XIX^e siècle, retentir sur la littérature de la politesse. Les traités de savoir-vivre font un bond éditorial qui s'explique sans doute en partie par les changements de société. Le travail et l'argent ont fait de la bourgeoisie une nouvelle classe dominante qui se veut l'égale et la rivale de la noblesse, notamment au niveau des mœurs. D'où un florilège d'ouvrages chargés d'enseigner l'art de vivre des classes supérieures à toute une population en ascension sociale.

Parallèlement au phénomène éditorial, on assiste progressivement à une certaine normalisation de la politesse et de son enseignement. Le « traité de savoir-vivre » devient un genre précis, homogène, ayant ses propres règles qui le définissent et le différencient de tout autre genre littéraire. Cela reste encore vrai aujourd'hui.

1. La naissance des traités de savoir-vivre.

Au cours du XIX^e siècle, en effet, la forme des traités change et se fige. Ils ne s'articulent plus autour de quelques grands principes, mais deviennent pragmatiques et s'organisent selon les événements et les situations.

D'abord, ils se veulent des guides pour la vie quotidienne. La progression de leurs chapitres suit bien souvent celle des grands moments de la vie sociale des bourgeois de l'époque : de la demande en mariage aux obsèques en passant par la cérémonie nuptiale ou le baptême des enfants, au milieu desquels on intercale les devoirs et les plaisirs sociaux (visites, dîners, bals...).

Se présentant comme des ouvrages de référence, ils doivent être d'un maniement facile et pouvoir être consultés à tout moment. Ils se divisent donc en rubriques aisément repérables (les fiançailles,

au théâtre, à table, visites de cérémonie...) dans lesquelles on est sûr de trouver tout ce qu'il faut pour faire bonne figure : la toilette qu'il convient d'arborer, les mots qui doivent être prononcés, le cadeau qui correspond à la circonstance, les gestes qui s'adaptent à la situation... Pour en faciliter plus encore le maniement, on voit même parfois apparaître, à côté d'une « table des matières » aux chapitres pourtant fort explicites, une « table alphabétique » des rubriques encore plus détaillée. Il faut dire qu'à cette époque les relations sociales se codifient beaucoup ; et les occasions de rencontre (dîners, soirées, visites...) sont moins perçues comme des actes de convivialité que comme des rituels sociaux auxquels il convient de sacrifier.

Leur public n'est plus tout à fait celui des « traités de civilité », car dans la famille bourgeoise un personnage a pris du poids et de l'importance : la maîtresse de maison. Loin d'être un simple élément décoratif, le faire-valoir ou l'ombre de son époux, elle en est l'indispensable auxiliaire. Lui, assure l'aisance et le confort financier de la famille ; elle en est à la fois le pilier et pivot. Elle veille à tout, car c'est sur elle que reposent le prestige de la famille, l'éducation des enfants, l'apparence du mari et la bonne tenue de la maison. Tout naturellement, elle devient donc l'interlocuteur privilégié des traités de savoir-vivre. D'ailleurs, leurs auteurs se féminisent, leur ton évolue et c'est de femme à femme qu'on se transmet des règles de conduite.

Dans ce contexte paraissent à la fin du siècle et sous le pseudonyme de la baronne Staffe une série d'ouvrages qui connurent immédiatement un immense succès. L'un d'eux – *Usages du monde. Règles du savoir-vivre dans la société moderne* (1899) –, maintes fois réédité et copié, s'impose encore aujourd'hui dans notre culture comme « le » traité de référence, l'équivalent dans la France contemporaine de *La Civilité des mœurs puériles* pour celle de l'Ancien Régime. C'était d'ailleurs le but avoué de la baronne. Évoquant dans son « avant-propos » une certaine marquise de Créquy qui se félicitait d'avoir appris les bonnes manières en lisant Érasme, elle s'exclame avec vigueur : « Comme nous serions fière qu'on en dît autant des *Usages du monde* ! » La composition de l'ouvrage est assez classique pour l'époque. En suivant d'abord les grandes étapes de la vie (naissance, première communion, mariage), puis les situations clés de la vie sociale (visites, conversation, dîners, bals, correspondance...) ou domestique (rapports avec les serviteurs), la baronne Staffe édicte les lois incontournables de la bonne éducation qu'elle justifie généralement par l'« usage », le « bon sens » ou la « distinction ». Son succès en fera un modèle.

Et c'est à partir d'ouvrages comme celui-ci que se fonde une forme de littérature qui, malgré d'inévitables changements dus à l'évolution de la société, perdure encore aujourd'hui.

2. L'évolution des traités au XXe siècle.

Si l'on compare les traités actuels à ceux du début du siècle, on ne peut manquer de constater une certaine évolution qui va au-delà du simple changement de style et de ton qui traverse toutes les formes d'écriture.

D'abord, on a tenu compte de l'évolution des modes de vie. Certaines rubriques comme « les bals » ou « les eaux » ont disparu. D'autres sont apparues : savoir user du téléphone portable, se tenir à l'étranger, gérer ses relations professionnelles, vivre avec les enfants de son conjoint... D'autres rubriques se sont modifiées : les relations avec les gens de maison sont assimilées à des contrats

entre employeurs et employés et non plus à des devoirs réciproques entre maîtres et serviteurs ; ou bien les cérémonies religieuses ne se limitent plus à des cérémonies catholiques, et les rites israélites ou musulmans ont fait leur apparition ; ou encore la place des enfants, désormais considérés comme des partenaires à part entière et pas seulement comme de petits êtres imparfaits en attente de maturité.

Et puis, les valeurs ont évolué : on parle un peu moins du « devoir » et un peu plus du « naturel » ou du « plaisir ». Nous reviendrons plus longuement sur cette question dans les chapitres suivants, mais on peut déjà préciser que les éléments de permanence sont plus nombreux, plus forts et plus persistants que les marques du changement et que, fondamentalement, le système du savoir-vivre est le même. Le besoin de règles, la force de la tradition et la persistance d'un certain formalisme font que souvent les changements ne sont qu'adaptation de surface et ne remettent pas en cause les principes fondamentaux du savoir-vivre.

Chapitre II

Les codes du savoir-vivre

Quand on est « poli », « bien élevé » et qu'on « a du savoir-vivre », on obéit à des normes, on agit selon certaines règles et on suit certains préceptes parce qu'on les estime « convenables » ou « justes ». Ces normes, ces règles et ces préceptes constituent toujours la matière des « traités de savoir-vivre » contemporains.

À leur lecture, l'univers qui surgit devant nous est à la fois familier et étrange. Familier, parce qu'on y reconnaît tout ce qui fait notre quotidien : on va travailler, on part en vacances, on prend le métro, on reçoit ses amis, on fête le Nouvel An ou le mariage d'une amie... Étrange, parce que tout y est ordonné, structuré et codifié. C'est aussi un monde prévisible, sans surprise. Quelle que soit la question qu'on se pose, elle trouve une réponse : comment saluer sa future belle-mère ? Quelle tenue revêtir pour une *bar-mitsva* ? Comment manger une sole ?...

Une multitude de conseils sont ainsi prodigués qui semblent au premier abord arbitraires et impossibles à retenir. Mais on s'aperçoit assez vite qu'ils constituent des ensembles construits et cohérents (cf. D. Picard, 2007) :

- parce que vivre en société, c'est vivre sous le regard des autres, une première série de préceptes concerne *la présentation de soi* ;
- parce que le monde est un peu comme un théâtre, un autre ensemble traite des *relations sociales* comme une forme de la *commedia dell'arte*. Chacun y joue son rôle et s'ajuste à son partenaire pour que, quoi qu'il arrive, le spectacle se poursuive sans accroc. Dans ce contexte, vivre avec les autres, c'est tenir sa place dans une représentation dont l'intrigue se construit au fil des relations ;
- parce qu'il faut sans cesse s'adapter à la situation, la façon de tenir son rôle dépend autant du *lieu* et du *moment de l'action* que de la personne qu'on a en face de soi ;
- enfin, parce que la société prime sur l'individu et la sociabilité sur l'individualité, tout événement de quelque importance se célèbre collectivement ; la vie sociale est ainsi jalonnée de *petites et grandes cérémonies* auxquelles participe toute une communauté.

I. – La présentation de soi

Un homme bien élevé est peut-être avant tout quelqu'un qui le paraît. C'est assez dire l'importance que revêt tout ce qui touche à la présentation de soi : la façon de s'exprimer, de se tenir, de s'habiller... Ce souci de l'apparence transparaît dans l'expression de « bonne tenue » où se mêlent

des aspects esthétiques et moraux.

Mais l'apparence n'est pas que cela. Elle est aussi l'emblème de sa position sociale, de son « identité ». Et avoir une « bonne présentation », c'est également savoir tenir la place qui nous est socialement attribuée.

1. Présentation de soi et bonne tenue.

Le sens de l'esthétique peut prendre différents noms – élégance, distinction, charme, goût, chic – qui se confondent et se recouvrent dans le discours du savoir-vivre. Mais quel que soit le nom qu'on lui donne, il obéit à quelques principes fondamentaux.

Le premier, c'est le *soin* : pour être présentable, il faut être propre. Rien n'excuse la saleté, le négligé ou le laisser-aller : ongles douteux, dents mal entretenues, cheveux mal brossés, vêtements tachés, boutons non recousus, souliers non cirés...

Cette propreté « physique » trouve son pendant dans une certaine propreté « morale ». On ne « salit » pas sa bouche avec des mots grossiers, des sujets scabreux – sexuels, notamment, ou relevant de la pure médisance. On exclut toute attitude ouvertement séductrice : pas de regard langoureux, de position lascive.

Un deuxième principe – l'*harmonie* – consiste en l'art de mettre ensemble ce qui s'accorde bien. Une personne élégante doit savoir marier les différents éléments de sa tenue (couleurs et accessoires), mais aussi harmoniser sa tenue avec son physique ou son âge ainsi qu'avec le moment de la journée, le lieu dans lequel elle se trouve et l'activité qu'elle y exerce. On retrouve là, presque mot à mot, les « quatre circonstances » d'Antoine de Courtin (voir chap. I). Même chose en ce qui concerne le langage qui doit, lui aussi, s'accorder à l'âge et au statut. Si quelques mots d'argot, par exemple, peuvent être tolérés chez un adolescent en famille ou chez un artiste bohème, ils sont moins admis dans le cadre de relations mondaines ou professionnelles.

L'harmonie prime sur toute autre considération esthétique. Même « la mode » ne peut en avoir raison : elle n'est qu'un critère indicatif qu'il faut savoir moduler en fonction de son âge, de son physique et des circonstances.

La *discretion* est aussi un des fondements de la distinction. On trouve déjà ce principe chez la baronne Staffe : « Une femme n'a vraiment de charme que si, par sa toilette et ses manières, elle cherche à passer inaperçue. » Ainsi, une personne distinguée n'abusera pas des couleurs vives, préférera les vêtements de coupe simple, se maquillera légèrement, portera peu de bijoux, ne sera ni maniérée ni affectée dans ses gestes ou ses propos... En un mot, ne cherchera en aucun cas à être « voyante ».

D'ailleurs, le grand allié de la discrétion, c'est le « naturel », facteur d'aisance et auxiliaire de la simplicité et, dit-on, secret de l'aisance.

Enfin, le dernier principe concerne le *maintien*. En avoir, c'est donner sans cesse l'impression qu'on

contrôle son corps, ses sentiments et son langage. Ainsi, on ne « s'affale » pas sur un siège, mais on s'y assoit doucement, et bien droit. On évite les gestes désordonnés, les rires énormes et les manifestations organiques intempestives. On marche tranquillement, à pas réguliers, sans traîner les pieds ni tortiller son bassin. On s'efforce de sourire et de rester calme en toutes circonstances. On attend d'être en privé pour manifester sa douleur ou sa joie. On s'exprime dans un français correct : pas de fautes de syntaxe, de barbarismes ni d'expressions régionales ou populaires.

Un bon maintien doit aussi permettre de dissimuler les parties intimes de son corps : une femme doit limiter la profondeur de ses décolletés ou serrer les genoux en s'asseyant... Un homme ne doit pas faire saillir ses muscles sous des pull-overs trop collants, exhiber sa virile pilosité par une barbe de deux jours ou une chemise mal boutonnée...

Tout cela forme cette « bonne tenue » qui permettra de plaire à ses semblables, non pour satisfaire un quelconque narcissisme, mais parce que présenter une image agréable de soi est une forme de « politesse » que l'on doit aux autres.

2. Présentation de soi et identité sociale.

Dans l'univers du savoir-vivre, les gens sont essentiellement identifiés par un statut (sexuel, professionnel, social). Et ce qu'on y appelle « identité » n'est pas ce qui fait de chacun un être unique, mais ce qui permet de le situer dans une « catégorie sociale ».

Selon le principe d'harmonie, à chacune d'elles sont dévolues des façons de s'habiller, de se tenir, de parler qui déterminent la présentation : d'une secrétaire, on attendra une tenue sobre et le sens de la discrétion ; à un maître de maison, on demandera une attitude chaleureuse et le goût de l'hospitalité ; une jeune fille devra se montrer plus réservée qu'une femme mûre ; un chef de publicité, plus imaginaire qu'un chef comptable...

Aux différentes catégories sont également attribués des fonctions, des rôles et des places dans la hiérarchie sociale. Ceux-ci sont distribués de telle façon que chaque « identité » se définit par opposition à une autre « identité » avec laquelle elle entretient des rapports complémentaires : les hommes avec les femmes ; les commerçants avec les clients ; les personnes âgées avec les jeunes gens...

À chaque identité sont également affectés des devoirs et des prérogatives qui peuvent varier en fonction du type de partenaire avec lequel on entre en contact. Ainsi, l'identité affichée par chacun va déterminer un jeu social très particulier dans lequel les acteurs vont ajuster leurs comportements les uns aux autres.

Une femme, par exemple, peut, en situation professionnelle et en tailleur strict, faire preuve d'initiative, avoir le verbe haut, s'attendre à ce qu'on ne lui fasse aucun cadeau pour l'obtention d'un marché et inviter des clients au restaurant. En revanche, si le soir elle sort avec des amis, on appréciera certainement qu'elle porte une toilette seyante, parle posément et laisse aux hommes le choix des vins ; et elle-même attendra de ses partenaires masculins qu'ils s'effacent devant elle pour passer une porte, lui laissent la meilleure place à table et règlent l'addition.

Mais si cette même femme se trouve en compagnie d'une dame âgée, elle passera dans la catégorie des « jeunes » et lui devra tous les égards. Et si elle reçoit chez elle, elle deviendra une « hôtesse » et le bien-être de ses invités primera sur le sien quels que soient leur sexe, leur âge et leur condition.

La présentation de soi s'inscrit donc dans une sorte de « mise en scène » de soi (E. Goffman, 1973) dont les règles appartiennent à un code social. Et, comme l'écrit Pierre Bourdieu : « Tout se passe comme si les conditionnements sociaux attachés à la condition sociale tendaient à inscrire le rapport au monde social dans un rapport durable et généralisé au corps propre, une manière de tenir son corps et de le présenter aux autres, de le mouvoir, de lui faire une place, qui donne au corps sa physionomie sociale » (1979, p. 552).

II. – Les relations sociales

Un traité du siècle dernier définissait avec assez de justesse le savoir-vivre comme « un effort constant pour ordonner notre lien aux hommes et au monde ». Autrement dit, un guide pour entrer en relation avec les autres : la famille, les amis, les voisins, les collègues, les inconnus... Or, ce qui forme la trame de ces relations, c'est la confrontation des images et des identités sociales telles que nous venons de les définir.

Les règles du savoir-vivre concernent toutes les occasions de rencontre, et ses modèles comportementaux s'adaptent à toutes les situations, qu'elles soient d'ordre privé ou professionnel.

Il y a cependant des moments privilégiés qui semblent avoir été provoqués essentiellement pour célébrer l'art de la convivialité : ce sont les « grandes cérémonies » (dont nous reparlerons) et, plus fréquemment, les moments où l'on reçoit ses amis.

1. Les relations avec les autres.

Du point de vue des catégories identitaires, on est amené à rencontrer deux types de personnes : des « pairs » qui ont un statut similaire au nôtre (même sexe, même âge, même niveau professionnel ou social) et des « non-pairs » qui ont un statut différent. Ces catégories identitaires fondent les relations sociales en termes de « rapports de places » (cf. E. Marc et D. Picard, *Relations et communications interpersonnelles*, Dunod, 2008) : l'attitude que l'on prend vis-à-vis d'un partenaire dépend en partie de son statut et de sa position sociale, mais elle est surtout infléchie par le « rapport » (d'égalité, de complémentarité ou de hiérarchie) que la norme sociale impose d'instituer avec lui.

Avec les pairs, les relations sont fondées sur l'égalité et la réciprocité : il n'y a pas de préséance, on se rend mutuellement service... Avec les non-pairs, les relations seront différentes selon que le rapport sera « complémentaire » ou « hiérarchique ».

Relation complémentaire et relation hiérarchique. – La relation complémentaire unit les commerçants et leurs clients, les médecins et leurs malades... Elle se définit par le simple constat des différences et l'absence de rapports de pouvoir. Ce qui prime, c'est le respect mutuel des positions et l'équilibre des droits et des devoirs : un médecin, par exemple, est en droit de pénétrer

l'intimité de son patient et en devoir de l'écouter ; le patient, lui, est en droit d'attendre de son médecin une attention réelle ou un diagnostic clair et en devoir de ne pas abuser de son temps.

La relation hiérarchique est marquée par une différence de niveaux entre les « supérieurs » et les « inférieurs ». C'est la plus fréquente, car la politesse exige souvent que l'on introduise de la hiérarchie dans les relations sociales : entre les plus âgés (supérieurs) et les moins âgés (inférieurs) ; les plus titrés et les moins titrés ; ou, plus couramment, entre les femmes et les hommes.

Ainsi, chacun module son comportement en fonction de son partenaire et du couple d'opposition qu'il forme avec lui. Un cadre d'une cinquantaine d'années, par exemple, s'attend à recevoir quelques marques de respect de la part de ses jeunes voisins, du gardien de son immeuble ou de ses subordonnés. Mais c'est à lui d'en témoigner aux parents de ses amis, au ministre auquel on le présente (même s'il est plus jeune que lui), ainsi qu'à la plupart des femmes : depuis sa voisine de table dont il ne manquera pas d'écouter avec attention tous les propos (même insipides) jusqu'à cette inconnue à laquelle il devra céder sa place dans le métro.

Distance et déférence. – L'opposition entre supérieurs et inférieurs s'établit sur le mode de la distance sociale : tout le monde doit rester à sa place. Cette distance s'actualise par des « marques de déférence » que la personne en « position basse » prodigue à la personne en « position haute ». Celles-ci sont nombreuses et variées, de nature verbale et non verbale.

Parmi les marques verbales de déférence, il y a des expressions rituelles : un homme présente ses « hommages » à une femme, un étudiant envoie ses « sentiments respectueux » à son professeur, un inférieur se déclare « honoré » d'être présenté... On peut aussi noter le titre que l'on ne manque pas de donner à celui qui le possède : bonjour, « Mon général » ; merci, « Madame la directrice »...

Dans le registre non verbal, les individus en position basse doivent toujours s'effacer devant les autres (pour passer une porte ou monter dans un bus), abandonner la place la plus confortable à leur partenaire (comme la banquette au restaurant), se lever à son arrivée, etc.

De son côté, la personne en position haute a également des devoirs. Il lui incombe de donner le ton de la relation : les patrons sont ainsi responsables des rapports qu'ils entretiennent avec leurs employés ; les parents, de ceux qui s'établissent entre eux et leurs enfants. Elle doit aussi toujours répondre à un signe de déférence : on remercie la secrétaire qui vous apporte le courrier, on sourit au jeune homme qui vous a tenu la porte, on tend la main à celui qui vous est présenté, on répond aux vœux que l'on reçoit...

C'est que les relations sociales sont fondées sur le principe de l'échange et de la réciprocité : tout le monde a le droit d'être reconnu pour ce qu'il est et ce qu'il fait ; aucune action ne doit rester sans réponse. Et personne, quelle que soit sa position sociale, ne peut échapper à ce principe.

2. Recevoir et être reçu.

La réception, qui prend souvent la forme d'un repas, est en quelque sorte le point d'orgue du savoir-vivre traditionnel. Toutes sortes de réceptions y sont répertoriées, depuis le brunch entre copains,

jusqu'au dîner de gala en passant par le week-end à la campagne. Chaque étape en est codifiée : la manière de lancer les invitations, le choix du menu, la façon de dresser la table, d'accueillir les invités, de les placer, de les servir, et même de les pousser gentiment dehors s'ils s'incrument.

Mais cet « art de recevoir » a son corollaire en l'« art d'être reçu ». Car l'invité n'est pas passif et le couple que forment l'hôte et l'invité illustre bien la complémentarité des rôles dans le savoir-vivre.

L'hôte et l'invité. – Dans la tradition, la figure de l'hôte, c'est la maîtresse de maison ; par extension, toute personne ou groupe d'individus qui reçoit (en son nom ou comme représentant d'une institution) occupe la place de l'hôte. Sa position est centrale. Il est responsable de tout, et doit tout gérer : il surveille le service des plats et des boissons, veille à ce que personne ne manque de rien, que personne ne s'ennuie ou ne soit ennuyé par un importun et à ce que la conversation soit de bonne tenue et ne languisse pas...

De son côté, l'invité doit aussi se soumettre à un certain nombre d'obligations. Il répond à l'invitation ; le jour dit, il arrive à l'heure, porte une tenue adaptée au style de la réception, se tient bien à table, s'intéresse à ses voisins, affiche un air de contentement permanent et sait partir au bon moment.

Et que fait-on dans les réceptions ? Parfois, on pratique un jeu ou un sport, souvent on y mange, mais l'activité la plus valorisée demeure la conversation.

La conversation. – Considérée autrefois comme la pierre de touche de la socialité (cf. le *Dictionnaire raisonné de la politesse et du savoir-vivre*), la conversation demeure une activité noble qui symbolise la convivialité aboutie, et un invité qui reste silencieux commet la pire des incorrections.

Tout le monde doit pouvoir participer à une conversation dans l'aisance et la courtoisie. Il faut éviter d'élever le ton, de contredire ses partenaires ou de leur faire remarquer qu'ils se trompent ou mentent. Il convient au contraire de leur permettre de briller, même aux dépens de son propre éclat. On recommande donc de choisir des sujets de conversation tels que personne n'en soit choqué ou blessé et qu'aucune polémique ne puisse éclater.

Les préséances, bien sûr, y sont aussi respectées. Par exemple, c'est la personne en position haute qui commence et souvent oriente une conversation.

Comme on le voit, si les « réceptions » sont une sorte de culte rendu au savoir-vivre, la conversation est sans doute le rituel central de cette célébration.

III. – Les moments et les lieux

De même que les identités sont fonction des positions sociales, les lieux de la rencontre et les moments de l'action se définissent et s'identifient généralement par le rapport d'opposition qu'ils entretiennent avec d'autres : on se trouve dans un lieu privé ou dans un lieu public ; c'est le matin ou le soir...

Quelles que soient les circonstances d'une rencontre interpersonnelle, le cadre spatio-temporel dans lequel elle s'inscrit n'est pas un simple décor, mais un élément de la situation interactionnelle qui participe de sa définition au même titre que d'autres, comme le statut des interactants ou la cause de leur rencontre (cf. *Relations et communications interpersonnelles, op. cit.*). Mais, dans le savoir-vivre, cet état de fait est particulièrement mis en exergue : le temps et l'espace y apparaissent clairement comme des marqueurs de la convivialité et, en tant que tels, sont ouvertement mis en scène.

1. Le temps et les moments.

Le temps y est envisagé sur les trois modes de la « fréquence », de la « durée » et des « moments » de la journée.

La fréquence et la durée. – Du côté de la fréquence, c'est essentiellement la discrétion et l'espacement qui régulent la convivialité : on ne rend pas trop souvent visite à ses voisins, on ne submerge pas ses amis ou ses collaborateurs de messages. En revanche, il est des obligations sociales auxquelles on doit se soumettre chaque fois qu'il convient de les accomplir : on présente ses vœux chaque année, on souhaite chaque anniversaire, on remercie pour chaque invitation, on répond à chaque lettre que l'on reçoit...

En ce qui concerne la durée des rencontres, on peut dire que la mesure et même la brièveté sont les principes majeurs de la régulation des relations sociales : il est toujours malséant de prolonger une visite ou un rendez-vous, de s'attarder au téléphone, de s'empêtrer dans de longues explications. Et lorsqu'on reçoit une invitation, un cadeau ou une lettre, il convient de remercier ou de répondre « sans délais ».

Les moments de la journée. – La journée est divisée en différents « moments » propices à certaines activités et en excluant d'autres.

Une première coupure intervient entre la matinée et l'après-midi. Cela vient d'une longue tradition. Autrefois, la matinée était réservée à l'intimité, et la vie sociale ne commençait que l'après-midi pour finir tard dans la nuit. Aujourd'hui, des traces subsistent de cette convention puisqu'une visite s'effectue de préférence l'après-midi et qu'il est déconseillé de téléphoner le matin chez des gens qu'on connaît peu.

Une seconde coupure existe entre « le soir » et le reste de la journée. Elle se marque particulièrement dans les conseils de tenue. On ne s'habille, se pare et ne se maquille pas de la même façon en fin ou en début de journée : d'une façon générale, tout ce qui fait « ville » (comme les tailleurs ou les grands sacs à main) ou « sport » (comme les bottes et les blousons) est déconseillé le soir ; et tout ce qui fait « habillé » (les décolletés, le strass, les tissus chatoyants...) ne peut se porter trop tôt.

D'ailleurs, plus on avance dans la journée, plus la vie sociale, la convivialité et une certaine forme de protocole prennent le pas sur l'intimité, la simplicité et la spontanéité. Un exemple significatif en est la différence qui est souvent faite entre le déjeuner et le dîner. Le déjeuner est, d'une façon générale, considéré comme plus intime et plus décontracté que le dîner. Ainsi, seuls des proches

peuvent être invités à déjeuner, et un repas de gala ne peut se tenir que le soir. Au déjeuner, on peut se permettre quelques fantaisies (comme des sets de table ou une nappe à carreaux) qui sont déconseillées lors d'un dîner. Dans le même ordre d'idée, il est aussi « déplacé » de déjeuner en habit que de dîner en chemisette, sauf à la campagne ou, éventuellement, en vacances.

Cette règle de concordance entre le moment de la journée et le ton de la rencontre est à l'origine du « petit-déjeuner de travail », moins pesant que le « déjeuner d'affaires ».

2. Les lieux.

Les différents lieux qu'on est susceptible de fréquenter sont, eux aussi, ordonnés en catégories distinctes. Leur classification est fondée sur des jeux d'oppositions, et la spécificité d'un lieu vient du fait qu'il s'oppose à un autre auquel il n'est jamais superposable : quand on est « en ville », on n'est pas « à la campagne » ; et quand on est « en week-end », on n'est pas « au bureau ».

Chaque lieu peut ainsi être considéré comme une sorte de « territoire » sur lequel on a plus ou moins de droits et de devoirs. Ainsi, le couple formé par l'opposition entre « chez soi » et « chez les autres » détermine les rôles sociaux d'« hôte » et d'« invité » dont nous avons parlé précédemment.

Une telle catégorisation permet de repérer rapidement dans quel type d'endroit on se trouve et quel type de comportement on est en devoir d'adopter. L'opposition qui existe ainsi entre les lieux publics et les lieux privés est à cet égard significative.

Lieux publics et lieux privés. – Les « lieux publics » et les « espaces privés » engendrent des comportements tellement différents qu'on peut réellement parler d'une « politesse des lieux publics » et d'une « politesse des lieux privés ». La première vise au maintien de la distance interpersonnelle et se fonde sur l'écart et la réserve ; alors que la seconde tend à favoriser le rapprochement, le contact et la communication.

Ainsi, si un inconnu nous aborde dans la rue, dans une gare ou dans une administration, il convient d'abrégé l'échange au maximum : s'il nous demande un renseignement, le donner simplement sans commentaires et poursuivre son chemin ; s'il nous salue, répondre par un bref signe de tête sans s'arrêter. En revanche, si cela se passe lors d'un cocktail, il est recommandé d'accorder à cet inconnu une certaine attention : lui manifester de l'intérêt, converser un peu avec lui, et peut-être même échanger adresses et numéros de téléphone.

C'est que, dans les lieux publics, ouverts à tout le monde, rien ne nous garantit qu'un inconnu ne deviendra pas importun ou ne se révélera pas compromettant. Alors que dans un lieu privé, les inconnus sont en fait des « invités », et sont en quelque sorte « sélectionnés ». On court donc peu de risques en les fréquentant et en sacrifiant avec eux aux rites de la convivialité.

Comme on le voit, la catégorisation des moments et des lieux, comme celle des individus, concourt à faire du savoir-vivre un système cohérent dont la finalité essentielle est de faire de la vie sociale un tout ordonné et harmonieux.

IV. – Les petites et les grandes cérémonies

Certaines fêtes, par l'attention qu'on leur accorde, par leur éclat, ou la part de symbolique qu'elles véhiculent, peuvent être assimilées à de véritables actes cérémoniels. Selon leur périodicité ou l'investissement dont elles font l'objet, elles occupent une place plus ou moins grande dans l'imaginaire collectif et la vie sociale.

Certaines reviennent chaque année à la même époque : Noël en famille, les conventions annuelles dans certaines institutions... D'autres, laissées au hasard des histoires individuelles, ont une périodicité plus aléatoire : mariages, départs... Les plus traditionnelles s'ancrent souvent dans le religieux ; d'autres sont profanes. Certaines se célèbrent bruyamment, d'autres appellent le recueillement. Mais toutes entraînent avec elles leur lot de rituels que le savoir-vivre incite à respecter.

Toutes opèrent à leur façon une scansion du temps. Les fêtes annuelles rythment la cadence de la vie sociale. Les autres ponctuent les grandes étapes de la vie : la naissance, l'adolescence, l'âge adulte, l'âge mûr, la mort.

Toutes impliquent les membres de la communauté ; car dans chaque événement, on célèbre aussi la collectivité.

1. Les fêtes annuelles.

Les cadeaux à Noël, les vœux au Nouvel An, le chocolat à Pâques... Chaque fête a son signe particulier qui la caractérise et la rend unique. Mais toutes circonscrivent des cercles relationnels : la famille, les amis, une communauté de pensée ou de travail...

La famille est souvent présente. Pour la fête des mères, elle se regroupe autour de celle qui en est le symbole. De même à Noël où le réveillon lui est généralement réservé. À Pâques, frères et sœurs, cousins et cousines dénichent ensemble les chocolats que les adultes ont dispersés dans le jardin ou associent leurs efforts pour décorer les « œufs » qui orneront la table. Et, même dans la fête plus publique du Nouvel An, si le réveillon de la Saint-Sylvestre réunit plutôt des groupes d'amis, la journée du premier janvier est souvent réservée à la famille proche : on déjeune ensemble ; ou bien les plus jeunes vont présenter leurs vœux aux plus âgés.

Mais le cercle des amis et relations sociales y est presque toujours associé : par des échanges de cadeaux, de friandises ou de vœux qui présentent souvent, selon les normes du savoir-vivre, un caractère d'obligation.

Du point de vue social, l'intérêt essentiel de ces fêtes, c'est leur périodicité : revenant chaque année, elles sont l'occasion de rappeler ponctuellement les liens qui relient les uns aux autres les membres d'un même groupe familial, amical ou social. Le code relationnel qui les gère permet également de différencier des niveaux de liens et de marquer ainsi symboliquement la plus ou moins grande proximité qui nous unit à ceux qui nous entourent : avec les plus proches, on partage un repas ; avec

les autres, on effectue une gradation entre les gros et les petits cadeaux (à Noël), les messages téléphoniques ou électroniques (au Nouvel An), etc. Ainsi, non seulement ces festivités permettent de rappeler et d'entretenir les liens, mais elles en rappellent également la nature et le niveau.

Symboliquement, on est ici dans une représentation cyclique du temps comme étant celui de l'éternel retour. Reproduire ainsi chaque année les mêmes actions, c'est se donner l'illusion de maîtriser le temps en substituant à l'image d'une fuite inéluctable celle de la répétition.

2. Les grandes étapes de la vie.

Chacune d'elles peut être marquée par une cérémonie : la naissance avec le baptême, l'adolescence avec la profession de foi, l'âge adulte avec le mariage, l'âge mûr avec la retraite... jusqu'aux obsèques.

Se fêtant au sein d'une communauté, elles jalonnent la vie d'un groupe. Mais du point de vue de l'individu et de sa vie, elles sont uniques. Leur importance éclate alors avec évidence : uniques, elles doivent être inoubliables. C'est cet aspect qui fait d'elles de « grandes cérémonies », l'équivalent des rites de passage que l'on trouve dans d'autres civilisations.

Placées sous le signe du symbolique, elles possèdent souvent des règles précises. Ainsi, la « profession de foi », qui institue le passage de l'enfance à l'adolescence et l'entrée consciente, volontaire et réfléchie d'un être dans la communauté religieuse : c'est une cérémonie sobre, à la fois recueillie et joyeuse, car l'événement est grave, mais heureux. Cette double tonalité se retrouve dans tous ses aspects. Le communiant porte un habit de fête ; mais sobre, sans dentelles ni fioritures. Il reçoit des cadeaux ; mais aucun n'est futile. La cérémonie religieuse est suivie d'un repas ; mais n'y assistent que des intimes, et il ne doit donner lieu à aucune démonstration festive exagérée, comme des chants, des toasts bruyants ou des danses.

Ainsi marquée par le protocole, chaque cérémonie possède à la fois sa propre spécificité qui la rend pareille à nulle autre et des similitudes profondes qui la relient aux autres étapes de la vie.

Du côté des particularités, on remarque déjà que chacune d'elles possède sa propre tonalité. Le baptême et le mariage sont des cérémonies gaies ; mais la première (à cause sans doute de son côté plus nettement religieux) est plus familiale, plus intime et d'une gaieté plus retenue que la seconde : on n'y fait pas de musique et l'on n'y danse pas, par exemple. Lors d'un enterrement, au contraire, le recueillement est de rigueur.

Ensuite, on n'y porte pas le même genre de toilette : les couleurs claires sont requises pour un baptême ou une profession de foi, alors qu'elles seront plus voyantes pour un mariage et sombres pour un enterrement.

Enfin, les cadeaux doivent être en accord avec l'événement : une timbale en argent ou une médaille en or au baptême ; un ouvrage classique ou édifiant à la profession de foi ; une parure de table ou un service à thé au mariage... Quant aux obsèques, il est d'usage de n'y apporter que des fleurs naturelles et jamais rien de persistant – comme des fleurs artificielles.

Malgré ces différences non négligeables, les « cérémonies de la vie » présentent beaucoup de points de similitude, et on y retrouve les mêmes passages obligés : faire part de l'événement à toutes ses relations, réunir les proches lors d'un repas, parer le héros du jour, échanger cadeaux et remerciements, etc. À chaque fois, on constate que s'il est le tournant d'une histoire individuelle, l'événement a également une résonance sociale forte et implique autant la collectivité que l'individu concerné.

C'est que le changement de statut d'un membre d'une collectivité a des résonances dans la collectivité tout entière. Lorsqu'on célèbre un mariage, par exemple, dans chaque famille un enfant s'en va et son départ va repositionner les places de ceux qui restent et modifier l'équilibre antérieur. Mais en s'unissant, les mariés unissent aussi les membres de leurs familles respectives : des gens jusqu'alors étrangers les uns aux autres vont devenir « gendre », « belle-sœur » ou « beau-père »... Il va désormais falloir les traiter comme des proches : les inclure au dîner de Noël, leur rendre visite le Jour de l'an, etc.

Ces changements ne sont pas toujours simples à assumer, et les grandes cérémonies sont aussi l'occasion de faciliter les transitions, de permettre à la collectivité de s'impliquer dans ces modifications, de les entériner et de ratifier les individus concernés dans leur nouveau statut.

Chapitre III

Les rituels de politesse

On qualifie parfois la politesse de « simple rituel » afin d'en souligner l'aspect « mécanique » ou « artificiel » et de déplorer son manque d'authenticité.

C'est une vision à la fois juste et réductrice. Juste, parce que la politesse se compose effectivement d'un ensemble d'actes rituels. Réductrice, parce que les rituels ne sont pas seulement des comportements mécaniques ; ce sont des actions complexes et inhérentes à la vie sociale (cf. D. Picard, 2006).

En effet, qu'est-ce qu'un « rituel » ? Le terme est issu du latin *ritus* qui signifie « ordre prescrit » et évoque l'idée d'un comportement répétitif et codifié dont la fonction est essentiellement symbolique.

Les différentes approches de la ritualité

– Les premières recherches sur les rituels ont été réalisées au début du siècle par l'éthologue Julian Huxley et concernaient la parade nuptiale d'un oiseau aquatique (le grèbe huppé). Elles ont marqué la naissance d'un grand intérêt pour les rituels animaux et humains. Depuis, plusieurs courants en ont éclairé les aspects essentiels.

En éthologie, on appelle « rituels » des comportements qui ont perdu leur fonction opératoire originelle (comme se préparer physiquement à un combat) pour prendre une signification purement symbolique : manifester à l'adversaire ses intentions belliqueuses pour le dissuader de se battre réellement. Ils se présentent comme une série d'actions à l'enchaînement immuable et participent activement à la codification de la communication, notamment dans les situations d'agression ou de séduction. Au niveau d'un groupe de congénères, ils agissent comme des signaux de reconnaissance ; ils en consolident l'unité, le différencient d'autres groupes semblables et suppriment les risques de luttes internes. Ils permettent ainsi d'assurer une régulation des relations à l'intérieur du groupe et de renforcer sa cohésion.

Un deuxième courant est issu des travaux d'Émile Durkheim. Pour ce sociologue, les rituels servent surtout à guider la façon de se comporter avec les entités sacrées. Certains facilitent le contact avec elles (par l'intermédiaire d'offrandes, de sacrifices...). D'autres assurent, par des tabous et des interdits, la coupure entre le profane et le sacré. Cette orientation a inspiré de nombreux travaux, comme ceux de Jean Cazeneuve (*Sociologie du rite*, pUF, 1971), ou François Isambert (*Rite et efficacité symbolique*, Le Cerf, 1979).

Un autre courant appartient au mouvement psychanalytique. À propos de la névrose obsessionnelle, il montre que des rituels sont utilisés comme moyen symbolique pour lutter contre l'angoisse et les

mouvements pulsionnels. Et, dans *L'avenir d'une illusion*, Sigmund Freud a mis en évidence les relations qui pouvaient exister entre le rituel religieux et cette forme de névrose. Cette mise en perspective permet d'établir un lien entre une explication en termes sociologiques, se référant au sacré, et une explication en termes psychologiques, mettant l'accent sur la maîtrise de l'anxiété et le contrôle des pulsions.

Aujourd'hui, c'est encore autour de la notion de « rite profane », formalisée par le sociologue Claude Rivière (1995), que s'articulent les recherches novatrices sur les rituels sociaux. Elle désigne une forme de ritualité dégagée de sa référence au sacré. Les rituels y sont définis comme des actes répétitifs et quasi automatiques, ne pouvant jamais se réduire à de simples actes opératoires, ayant une forte charge symbolique et s'appuyant sur une adhésion à des valeurs sociales et culturelles. Vus ainsi, les rituels participent pleinement au système institutionnel dont ils sont issus.

Rituels et politesse. – Toutes ces orientations peuvent aider à la compréhension des rituels de politesse.

Le courant durkheimien a inspiré, notamment, les travaux d'Erving Goffman sur le traitement de la « face » (ou image positive de soi) dans les relations sociales. La politesse y apparaît comme une série d'actions « dont le composant symbolique sert à montrer combien la personne agissante est digne de respect, ou combien elle estime que les autres en sont dignes [...] La face est donc un objet sacré, et il s'ensuit que l'ordre expressif nécessaire à sa préservation est un ordre rituel » (1974, p. 21).

La conception psychanalytique permet, quant à elle, de montrer que la politesse peut fonctionner sur le mode d'une formation réactionnelle de type obsessionnel (cf. D. Picard, 1983) : le rituel peut en effet être considéré comme un moyen de lutter contre les élans pulsionnels (agressifs ou sexuels) susceptibles de menacer l'ordre social. D'ailleurs, l'importance accordée au « maintien » ou au « contrôle de soi » rappelle singulièrement la problématique propre au « stade anal » (sur lequel se fixe une structure psychique de type obsessionnel) : celle du contrôle sphinctérien et musculaire.

L'approche éthologique est particulièrement pertinente pour appréhender la spécificité des rituels de politesse et leur fonction sociale. En effet, si l'on établit un parallèle entre le rituel animal et le rituel social, celui-ci apparaît comme un acte symbolique dans lequel la fonction de communication est première. Il comporte un caractère d'obligation et demeure indépendant de l'état émotif de l'acteur. Son rôle au niveau social est de faciliter les relations en leur ôtant tout aspect imprévu et en évitant les heurts. Chacun sait ce qu'il doit faire ou dire, quelle place il doit occuper et ce à quoi il peut s'attendre de la part des autres. Le rituel est alors un moyen d'entrer en relation avec autrui en limitant les risques (de conflit, de quiproquo, de perte de la face...). N'est-ce pas le rôle attesté de la politesse ?

Quant à la notion de « rite profane », elle aborde les rituels sous l'angle du rôle qu'ils tiennent dans le système social auxquels ils appartiennent. En l'appliquant au système du savoir-vivre, j'ai pu montrer qu'ils y occupaient deux types de fonctions : confirmer et perpétuer ses valeurs (par des « rituels de confirmation ») ou maintenir l'équilibre du système lorsqu'il est menacé (grâce aux « rituels de transition »). La description que l'on peut faire des différents types de rituels sociaux prend alors tout son sens (D. Picard, 2007, p. 105-138).

I. – Les salutations

La plupart des enfants apprennent très tôt que, pour être poli, il faut « dire bonjour ». Cela devient vite automatique, et le salut offre alors un caractère d'évidence tel qu'il est à peine une marque d'éducation : c'est plutôt son absence qui est remarquée comme une forme de transgression.

Pourtant, les salutations ne sont ni de simples « habitudes » ni des « réflexes », mais bien de véritables « rituels ». Car sous leur apparente banalité, elles comportent de nombreuses modalités et obéissent à des règles subtiles et hautement symboliques.

1. Les règles.

Avant toute chose, rappelons qu'il est obligatoire de saluer une personne de connaissance et que l'on doit toujours répondre à un salut. Ajoutons qu'il est préférable de personnaliser son salut : « Bonjour... madame/monsieur le maire/docteur/papa/ chère amie... » Cette marque de reconnaissance revêt également des aspects non verbaux : poignées de main, sourires, embrassades... À partir de ces règles de base, plusieurs facteurs peuvent venir moduler les salutations.

Le premier fait dépendre l'ordre des saluts du rapport de places qui lie les personnes en présence. En principe, c'est toujours celle qui a le statut le plus bas qui salue en premier : l'employé, son chef de service ; l'élève, son professeur ; l'homme, la femme...

Le deuxième associe la forme du salut et le degré d'intimité – ou le type de lien – qui unit les acteurs : un simple signe de tête et un sourire peuvent tout à fait convenir pour un voisin ; alors qu'il faudra chaque matin serrer la main de son collègue de bureau et qu'il serait impensable de ne pas embrasser son grand-père ou son amie d'enfance.

Un troisième facteur concerne ce qu'E. Goffman appelle le « degré d'accessibilité » (1973, t. II), c'est-à-dire le laps de temps qui sépare deux rencontres : plus il est long, plus le salut doit être appuyé. Ainsi, à chaque retour de vacances, à la traditionnelle poignée de main entre collaborateurs s'ajoutent quelques questions sur leurs vacances (Où ? Quel temps ? Quelles activités ?...). De la même façon, notre « copine de lycée » qui recevait chaque jour deux bises rapides au temps des études attend de nous un peu plus d'intérêt lorsqu'on la rencontre quelques années plus tard : une exclamation de plaisir, quelques confidences, de la curiosité pour ce qu'elle est devenue...

Enfin, un dernier facteur porte sur le contexte situationnel de la rencontre : lieu, densité de la foule, activités en cours... Ainsi, dans un lieu public, le salut sera plutôt bref et les effusions plus réduites que lors d'une invitation chez soi. De même, une personne visiblement occupée (un collègue qui téléphone, un ami en conversation sur un trottoir...) doit toujours être saluée rapidement, quels que soient son statut et les circonstances de la rencontre, selon l'adage qu'« il vaut mieux être impoli qu'importun ».

2. Les significations.

Quel sens donner aux différentes règles qui président aux salutations ? À quoi servent-elles ? Quel rôle jouent-elles dans la construction de l'ordre social ?

D'abord, il ne faut pas oublier qu'on ne salue que des personnes de connaissance. La fonction essentielle du salut est alors de montrer aux gens qu'on les reconnaît et les identifie. La personnalisation du salut dans les propos et les gestes apparaît donc comme une marque de reconnaissance identitaire.

Mais l'« identité sociale », comme on l'a vu au chapitre précédent, repose en grande partie sur le statut et la place occupés au sein d'une collectivité. C'est pourquoi les salutations comportent des indicateurs de proximité (poignées de main, baisers), de distance (simple sourire) ou de déférence (ordre des salutations) qui orientent les échanges rituels et permettent aux interlocuteurs de se confirmer mutuellement les positions sociales qu'ils occupent les uns par rapport aux autres.

Certaines règles aussi ne prennent sens que si on les replace dans la « logique systémique » du savoir-vivre. Nous reviendrons sur cette importante question dans le chapitre suivant. Mais déjà nous pouvons dire que l'obligation de répondre à un salut traduit un souci fondamental d'échange, de réciprocité et d'équilibre dans les relations humaines. Quant à la variation des saluts en fonction des circonstances, elle répond au non moins important principe d'« harmonie » sur lequel se fonde en grande partie l'éthique de la « distinction ».

Le sens profond des salutations explique d'ailleurs que certains usages puissent varier d'un milieu à un autre. Par exemple, si l'on en croit les traités de savoir-vivre, il est, en France, assez malvenu de saluer quelqu'un par son nom de famille (« Bonjour, monsieur Dupont ») comme cela se fait dans d'autres pays. Pourtant, dans certains lieux, il est, au contraire, de bon ton de le faire. Ce sont tous les endroits où le statut d'« habitué » est valorisé : bars, discothèques, clubs de sport, salons de coiffure... Cet apparent manquement aux principes n'est en fait qu'une forme de reconnaissance identitaire mieux adaptée aux usages d'un lieu où le fait d'être connu du résident (barman, patron...) est une marque d'appartenance au cercle de privilégiés.

II. – Les présentations

Pour présenter deux personnes qui ne se connaissent pas, il suffit sans doute de les nommer l'une à l'autre. C'est ce qu'on se contente généralement de faire dans les situations informelles. Mais dès que les circonstances sont un peu plus protocolaires, dès qu'on a besoin de faire bonne impression, on a tendance à se reporter aux usages et à la tradition. Et, dans ce cas, il faut bien savoir que les présentations constituent l'un des rituels de politesse les plus formalisés.

1. Comment faire ?

Trois séries de règles permettent d'effectuer des présentations en bonne et due forme : celles qui concernent l'ordre ; celles qui ont trait au comportement général et celles qui se rapportent aux mots que l'on doit prononcer.

L'ordre des présentations découle simplement de l'ordre habituel des préséances : la personne qui a le rang le plus élevé doit être renseignée la première sur l'identité de son interlocuteur. Il s'ensuit qu'on nomme toujours en premier celui qui a le statut le plus bas, c'est-à-dire qu'on présente d'abord un homme à une femme, la personne la plus jeune à la plus âgée, la moins titrée à la plus titrée... On peut ensuite présenter l'autre personne, à moins que sa notoriété ou sa position sociale rende cette formalité inutile. Le maire d'un village pourrait ainsi s'étonner qu'on le présente à un de ses administrés ou le président d'une société à l'un de ses employés.

L'ordre des présentations est la règle la plus importante. Celle qu'on applique dès que la situation est un tant soit peu formelle. Elle est stricte et ne laisse aucune place à l'appréciation personnelle. Les autres sont moins rigides et plus ou moins suivies en fonction de la solennité du lieu et du moment.

En ce qui concerne le comportement, la règle est qu'on doit manifester par sa tenue que le moment est important, voire solennel. Au minimum, on regarde son interlocuteur, on arrête de boire ou de grignoter des petits-fours et on pose sa cigarette. Si l'atmosphère est plus protocolaire, on se lève : à l'exception des personnes très âgées ou des gens très titrés, tout le monde est debout ; celui qui mène les présentations, comme ceux qui en sont l'objet.

Et lorsque celles-ci sont terminées, c'est à la personne qui a le statut le plus élevé de tendre la main la première. Si une femme ne tend pas la main à l'homme qui lui a été présenté ou si votre chef de service ne tend pas la main à votre fils, leur vis-à-vis ne peut en prendre l'initiative.

Enfin, il y a des façons de présenter et de se laisser présenter qui apparaissent comme plus ou moins adroites, bienvenues ou distinguées.

Pour être dans le meilleur ton, l'intermédiaire doit d'abord rester sobre dans son propos : « Permettez-moi de vous présenter... » reste la formule la plus recommandée. Il est préférable, également, qu'il prenne la peine de situer en quelques mots les personnes qu'il nomme : « Mon ami d'enfance », « notre nouvel associé », « un collègue qui prépare une thèse fort intéressante sur... ».

Quant aux personnes mises en présence, il leur est conseillé de prononcer des paroles accueillantes, mais sans recourir à des formules trop usées ou trop emphatiques (comme « enchanté » ou « ravi »). Ces formules, d'ailleurs, peuvent varier selon la situation ou le contexte : dans un lieu public, il convient d'être plus sobre que dans une réception ; et dans une soirée amicale, il serait aujourd'hui déplacé de recourir aux formules protocolaires (« mes hommages ») en vigueur au début du siècle.

2. Dans quel but ?

Le formalisme des présentations n'est pas gratuit. Comme pour les salutations, le sens et la logique du rituel apparaissent dès qu'on le replace dans le système du savoir-vivre.

Pourquoi, en effet, procède-t-on à des présentations ? Pour initier un contact entre des gens qui jusque-là étaient l'un pour l'autre de parfaits inconnus. La fonction première des présentations est donc de leur permettre de s'identifier mutuellement et d'entrer en relation.

Selon le principe, maintenant bien connu, qui relie l'identité à la position sociale, identifier quelqu'un, c'est savoir le placer par rapport à soi. D'où l'importance de l'ordre des présentations qui situe immédiatement les partenaires.

Toujours selon les codes du savoir-vivre, entrer en relation, c'est participer à un certain ordre social essentiellement fondé sur la reconnaissance identitaire, la distance et la hiérarchie. Se tenir debout, c'est marquer son respect pour les personnes en présence. Utiliser les « bonnes formules », c'est montrer son adhésion au principe de la « distinction ». Laisser l'initiative du contact à celui qui est en position supérieure, c'est entériner l'ordre des préséances.

En situant l'autre comme partenaire légitime, clairement identifié et statutairement situé, les présentations permettent d'engager la relation avec un minimum de risques. Le respect des conventions dès le premier contact signifie symboliquement l'adhésion au code et donc la possibilité de communiquer à partir de règles communes. Les présentations posent ainsi une sorte de « contrat de communication » implicite qui autorise les protagonistes à aller plus loin s'ils le souhaitent ou à maintenir au contraire la relation à un niveau de convivialité superficielle sans qu'ils puissent se sentir offensés.

III. – Les marques de respect

La politesse enseigne à respecter les autres : leur personne, leurs biens et leur intimité. C'est le sens de l'expression « avoir du tact » qui traduit un certain art d'être discret et de ne pas s'imposer.

Cependant, respecter quelqu'un signifie aussi respecter sa position sociale et lui prodiguer les marques de reconnaissance, de déférence et de considération auxquelles celle-ci lui donne droit.

1. Le respect de la personne

À ce niveau, le respect consiste essentiellement à aider chacun à présenter une image positive et satisfaisante de lui-même.

Cela suppose toute une série de petits actes plus ou moins ritualisés : être attentif à la présence d'autrui, regarder celui qui vous parle, manifester du plaisir à une rencontre fortuite... À l'occasion, complimenter ses amis sur le choix d'une robe ou l'arrangement d'un plat ou amener dans la conversation un sujet qui leur permette d'y participer et éventuellement d'y briller.

Un certain nombre de règles de convivialité ont également pour fonction de préserver les autres de la gêne ou du ridicule : par exemple, en ne relevant pas leurs gaffes ou leurs impairs ; ou tout simplement en leur présentant les gens qui les entourent afin qu'ils sachent comment se comporter.

Mais respecter quelqu'un, c'est aussi respecter ce qui lui appartient. D'où les précautions d'usage lorsqu'on est amené à toucher au bien d'autrui. Ainsi, on ne se sert pas de son téléphone, de son stylo ou de sa salle de bains sans lui en demander la permission. Si on lui emprunte un livre ou sa maison de campagne, on en prend particulièrement soin : on couvre le livre pour ne pas le salir et on

remplace le vase qu'on a malencontreusement cassé. Et, bien sûr, on le remercie chaleureusement dans tous les cas.

2. Le respect de l'espace personnel et intime

Respecter l'espace des autres est un précepte à prendre d'abord au pied de la lettre : « chez eux », on n'est pas « chez soi » et on ne peut disposer des lieux à notre guise.

C'est aussi ne pas être indiscret et respecter ce qu'on pourrait appeler leur « espace intime » : leur vie privée, leur moi profond, leurs secrets, etc.

Pour se prémunir contre certains risques d'intrusion, le code de la politesse a émis quelques règles : on ne va pas chez les gens sans y avoir été invité ; on ne suit pas son hôtesse à la cuisine ; on prend congé au plus tard deux heures après un dîner ; on frappe avant d'entrer dans un bureau ; on fait semblant de ne pas entendre la conversation de ses voisins dans le métro ; on quitte une pièce où quelqu'un téléphone ; on ne discute pas de questions d'argent, de religion ou de politique avec des gens qui ne sont pas des intimes...

Les maîtres mots de cette forme de respect sont la « discrétion » et la « réserve ». Le but recherché : garder la bonne distance et ne pas faire intrusion dans le « territoire » d'autrui.

3. Les marques de déférence

Les marques de déférence sont une façon de reconnaître à chacun le statut qui est le sien.

Elles résident d'abord dans la façon dont on s'adresse à quelqu'un. Par exemple en lui donnant le titre auquel il a droit : Docteur, Maître, Mon colonel... C'est particulièrement net dans la correspondance où il existe tout un jeu de formules qui, de « Monsieur » à « Mon cher ami » et de la « haute considération » aux « sentiments distingués », se déclinent en fonction du correspondant.

La déférence guide également toutes les règles de préséances, que ce soit l'ordre des présentations ou la place à table : la plus valorisante étant à la droite des maîtres de maison et la moins importante au bout de table.

Enfin, la déférence est aussi à l'origine de certains petits « ballets sociaux » durant lesquels on s'efface pour laisser passer quelqu'un, on se lève à son arrivée et où même parfois on s'incline devant lui.

L'importance qu'on accorde ainsi aux marques de respect et de déférence s'explique essentiellement par le rôle protecteur que veut jouer la politesse dans les relations sociales ; protection justifiée par les risques inhérents à toute rencontre interpersonnelle (D. Picard et E. Marc, *Petit traité des conflits ordinaires*, Le Seuil, 2006 ; *Les Conflits relationnels*, Que sais-je ?, 2012).

IV. – La recherche de l'équilibre

Les relations sociales sont souvent fondées sur la hiérarchie et la déférence, mais elles sont également ponctuées de petites actions, attachées aux positions « hautes », qui n'ont d'autre fonction que de rééquilibrer les rapports de places. Pour cette raison, on peut les appeler « rituels d'équilibrage ».

1. Les obligations attachées aux positions « hautes ». – Recevoir passivement un hommage passe pour de l'arrogance. La politesse engage au contraire à répondre à toute marque de respect par de l'intérêt et de la bienveillance. C'est une façon de montrer qu'on a remarqué et apprécié l'« éducation » de son partenaire. En vertu de ce principe, on doit répondre à un salut ou à des vœux, manifester de l'intérêt à celui qui vous est présenté, remercier celui qui vous oblige ou exécute vos directives.

Lorsque les circonstances amènent quelqu'un à se placer momentanément en position basse, l'autre doit en principe tout faire pour que cette situation ne se prolonge pas. S'il demande un service, par exemple (lui prêter de l'argent, servir d'intermédiaire dans un conflit), on n'est pas obligé d'accepter, mais il est préférable de lui donner rapidement une réponse pour ne pas le laisser trop longtemps dans la position inconfortable et un peu humiliante de solliciteur.

2. Le but des rituels d'équilibrage

Les codes du savoir-vivre supposent que l'on concilie des aspects contradictoires : respecter les distances et faciliter les contacts ; marquer la hiérarchie sociale et présenter une image positive de soi.

Quand les rapports de places ont été établis, quand les marques de déférence ont signifié la distance, les rituels d'équilibrage viennent rétablir une certaine symétrie qui ménage les susceptibilités et favorise le contact.

V. – L'entretien des relations

Entre amis, on se voit par plaisir et par affinité. Entre « gens de connaissance », on « entretient les relations » : pour ne pas se perdre de vue, bien sûr ; mais aussi pour se rappeler mutuellement qu'on ne s'oublie pas, qu'on a de la considération les uns pour les autres et qu'on fait partie d'une même communauté.

C'est pourquoi on recourt périodiquement à des « rites d'entretien » qui peuvent prendre la forme de visites ou d'invitations, d'échanges épistolaires ou téléphoniques, ou bien de cadeaux. Dans tous les cas, la politesse veut qu'on se soumette à quelques règles.

1. Les visites et les invitations

Au début du siècle encore, les visites étaient une véritable institution. Les dames avaient leur « jour », et le moindre changement de situation se marquait par une tournée de visites : un départ à la campagne, l'emménagement dans un nouveau quartier, une nouvelle prise de fonction...

Aujourd'hui, tout cela est tombé en désuétude, et on n'effectue plus de « visite » que dans quelques circonstances précises, comme une convalescence, une naissance, un deuil... C'est une façon de montrer aux gens qu'on s'intéresse à eux et à ce qui leur arrive et qu'on est prêt à partager leur joie, leur peine ou leur souffrance. Ce type de visite est rarement improvisé. On téléphone (ou on écrit) et on convient d'une heure. Une fois sur place, on s'enquiert de la santé de son hôte, on s'émerveille devant son bébé ou on compatit à ses épreuves... et on ne reste pas longtemps.

En dehors de ces quelques cas, l'habitude est plutôt de s'inviter mutuellement à dîner. Là, on respecte généralement quelques usages.

Même si le dîner n'est qu'un prétexte à une rencontre, on soigne tout de même le menu. La règle des « trois services » (entrée, plat de résistance et dessert) agrémentés de fromages et de vins est toujours en vigueur. Si les invités sont un peu « vieille France » ou la maîtresse de maison un peu formaliste, elle pourra dresser le couvert selon les règles traditionnelles : une quarantaine de centimètres entre les assiettes, cuillère et couteaux à droite de l'assiette (lames tournées vers elle), fourchettes à gauche (dos visible), verres alignés par ordre de taille, serviettes à côté de l'assiette et assorties à la nappe, vin en carafe, etc. Dans un repas plus intime, on se contente généralement de respecter les places traditionnelles du couteau et de la fourchette.

Entre amis, le dîner reste le plus répandu, mais on s'invite aussi pour « un apéritif », « un thé », « un *brunch* » ou « un week-end ». Avec un client ou un associé, on a le choix entre un déjeuner ou un petit-déjeuner.

2. Les échanges épistolaires et téléphoniques

Lettres, mails ou coups de téléphone peuvent remplacer les visites (moins les invitations) : pour donner ou prendre des nouvelles, remercier d'un présent, présenter ses vœux... Certaines règles leur sont communes, notamment celles qui ont trait à la préséance et aux marques de déférence : on s'adresse avec respect et sans désinvolture à quelqu'un dont le statut est plus élevé ; c'est à la personne la plus jeune ou la moins titrée de présenter ses vœux en premier ; c'est à la personne la plus âgée ou la plus titrée de lancer la première une invitation...

Mais correspondance, courriel ou échanges téléphoniques possèdent aussi leurs règles propres. Celles de la correspondance sont assez complexes et comportent tout un jeu d'en-têtes, de formules de politesse et de passages obligés pour chaque circonstance.

Quant au téléphone, objet pratique mais dérangeant, il suffit d'en user avec un peu de tact. D'abord, faire attention à l'heure : jamais avant 8 heures en semaine ou 10 heures le week-end. Et puis aussi : se nommer (pour que le correspondant sache à qui il a affaire), saluer, dire clairement le but de son appel, être bref. Une convention veut également que ce soit toujours la personne qui a appelé qui marque la fin de la conversation (de la même façon qu'un hôte ne prie jamais son invité de partir, mais attend qu'il en manifeste le désir).

3. Les cadeaux

Parfois, on se rappelle au bon souvenir de ses amis en leur offrant un cadeau lors d'événements importants : anniversaire, naissance d'un enfant, mariage... Il est d'usage de n'offrir un objet à caractère intime (lingerie, parfum, accessoire de toilette) qu'à des proches. Et comme généralement on ne connaît pas bien les goûts et les désirs du bénéficiaire, on se rabat fréquemment sur des friandises ou des ouvrages : « classiques », « prix Goncourt », « beaux livres »...

Mais, bien souvent, les cadeaux se situent dans un acte d'échange (dont Noël pourrait être le symbole) dans lequel chacun est susceptible de recevoir et d'offrir. On juge alors préférable de ne pas offrir un cadeau de valeur trop inférieure à celui qu'on a reçu (ce qui serait une forme d'ingratitude) ou trop supérieure (ce qui pourrait vouloir minorer le cadeau reçu).

Tous ces « rites d'entretien » ont donc, comme leur nom l'indique, pour fonction essentielle de maintenir les relations. Mais, souvent fondés sur l'échange (de lettres, de cadeaux, d'invitations), ils expriment aussi symboliquement l'engagement de chacun envers les autres. Leur caractère d'obligation en fait les passages nécessaires d'une sorte de « devoir de sociabilité ». Et enfin, parce qu'ils sont régis par la hiérarchie et les préséances, ils rappellent et perpétuent l'ordre social.

VI. – Les excuses et la réparation

Même entre gens bien élevés, la vie collective offre de fréquentes occasions de se gêner mutuellement. Le code de politesse exige alors qu'on « répare » le préjudice subi.

Lorsque celui-ci est matériel, la réparation peut l'être aussi : on remplace le livre qu'on a corné ; on s'offre à détacher la cravate qu'on a éclaboussée de sauce...

Malheureusement, dans la plupart des cas, le préjudice est matériellement irréparable (lorsqu'on écrase le pied de quelqu'un, la douleur est là sans qu'on n'y puisse rien) ou bien il s'apparente à une « offense » : une gaffe qu'on n'a pu retenir, un rendez-vous que l'on a oublié... La réparation éventuelle ne peut plus être que symbolique. Elle prend alors une forme spécifique qui consiste à « présenter ses excuses ».

1. La présentation des excuses

L'excuse s'utilise à tout propos et en toutes circonstances : qu'on ait agi par inadvertance ou par malignité ; qu'on ait humilié quelqu'un ou qu'on l'ait simplement frôlé dans la foule.

On peut aussi s'en servir de façon préventive lorsque l'offense semble inévitable. Comme lorsqu'on se voit dans l'obligation de déranger quelqu'un : lui téléphoner un peu tard, le faire lever pour rejoindre sa place au théâtre ou mobiliser sa secrétaire.

Cependant, l'acte réparateur ne peut être accompli de la seule volonté de l'offenseur (qui n'a pas le pouvoir de « s'excuser » lui-même) et requiert la collaboration de la « victime » qui seule peut accorder son « absolution ». C'est pourquoi on lui « présente » des excuses que, selon l'usage, elle se doit d'accepter. Le rituel réparateur s'inscrit donc dans un échange à l'aboutissement duquel

offenseur et offensé coopèrent étroitement.

Analysant la teneur de cet échange, E. Goffman (1974) y voit quatre mouvements : la « sommation » par laquelle on signale la faute commise (le silence qui s'établit après une gaffe ou devant un vase cassé) ; l'« offre » d'excuse présentée par l'offenseur ; l'« acceptation de l'offre » (« je vous en prie ») par l'offensé ; et la « gratitude » (sourire contrit) exprimée par l'offenseur. Dans la vie courante, lorsque l'offense est de peu d'importance, cet échange se réduit souvent à deux répliques : « Excusez-moi »/« Je vous en prie ».

2. La fonction des excuses

Présenter ses excuses est une sorte d'acte de mortification symbolique : on se reconnaît coupable, on s'offre volontairement au châtement. Cette façon d'agir a pour conséquence de se placer en position « basse » par rapport à son interlocuteur. Mais c'est aussi lui donner l'occasion de montrer sa magnanimité.

Mais, là encore, le rituel sert aussi à confirmer un certain ordre social. Inscire la réparation dans un échange, c'est en effet marquer symboliquement que l'accord et le lien priment sur les aléas de la vie. Le rituel des excuses, parce qu'il nécessite la collaboration de l'offenseur et de l'offensé, est bien une occasion supplémentaire de célébrer la convivialité en confirmant à chacun sa place et le respect qu'on lui doit. Et dans les situations où le risque d'éclat, de rupture ou de rejet est particulièrement important, il est indispensable que chacun marque sa volonté de revenir à l'équilibre normal.

VII. – Les changements de statut

Dans une société où votre identité et votre place dépendent essentiellement de votre statut, tout changement de celui-ci pose des problèmes d'ajustement mutuel.

Alors, une fois encore, on recourt à un acte ritualisé pour entériner le changement et permettre aux relations sociales de se poursuivre sans heurts.

1. Marquer le changement

Tout changement de statut implique à la fois le bénéficiaire de ce changement et sa communauté.

Lorsque quelqu'un change de statut, il est d'usage qu'il en informe le cercle de ses relations. C'est, on l'a vu, une des fonctions des « faire-part » de mariage, de naissance ou de décès : ils indiquent qu'une jeune fille devient une « dame » ; une femme, une « maman » ou un mari, un « veuf ».

Au niveau professionnel, des attitudes similaires ponctuent parfois les évolutions de carrière. Ainsi, dans la plupart des institutions, une cérémonie plus ou moins marquée est organisée pour le départ à la retraite d'un de ses membres.

À ce changement sont souvent associées des festivités – « pots », « repas », « cérémonies » – au cours desquelles les membres de la communauté prononcent les formules convenues : des « félicitations » pour une promotion, des « vœux de bonheur » pour un mariage, des « condoléances » pour un décès... Parfois aussi, l'événement nécessite un discours spécifique : pour un départ à la retraite, on retrace la carrière du partant ; et lors d'une remise de décoration, on vante les mérites du récipiendaire.

À cette occasion, un cadeau peut aussi être offert. C'est en général un objet qui symbolise le nouvel état de la personne fêtée : des livres à un retraité, un missel à un communiant ou un service de table à des jeunes mariés.

2. Changement de statut et lien

Ici, l'acte rituel permet d'entériner le passage d'un statut à un autre et de rassurer l'intéressé sur sa place dans la communauté.

Du point de vue des valeurs sociales, lorsqu'une personne change de statut, deux cas peuvent se présenter pour elle : soit le changement produit une altération de son statut (pour une veuve ou un retraité, par exemple) ; soit le changement correspond à une élévation sociale (comme une promotion ou un mariage).

Si le changement va dans le sens de l'altération, le rituel dit à la personne concernée que sa participation à la communauté n'est pas remise en question. Si le changement va dans le sens de l'élévation sociale, le rituel montre que personne n'éprouve à son égard envie ou jalousie et qu'on s'engage collectivement à lui prodiguer les marques de respect appelées par son nouveau statut. Dans les deux cas, il s'agit bien de la rassurer. Et dans les deux cas, l'adhésion de la communauté est nécessaire.

L'acte rituel prend ainsi place au sein d'un échange entre un bénéficiaire (qui prévient) et sa communauté (qui entérine). Et ce qui perdure ainsi, c'est, encore une fois, un certain ordre social.

Pour illustrer le processus de ratification, on peut prendre l'exemple des obsèques. Car un décès n'a pas que des résonances affectives, mais provoque aussi, pour les proches, une rupture sociale.

Une famille est constituée d'un ensemble de statuts (père, mère, enfants, aîné, cadet...) qui s'ajustent les uns aux autres dans un système de liens où chacun a des obligations et des devoirs.

La mort d'un des membres désorganise le système entier. Les places changent, les relations se modifient, et chacun doit se repositionner par rapport aux autres. Par exemple, le décès de la mère renforce souvent les responsabilités de la fille aînée qui seconde le père et peut servir de « petite maman » à ses jeunes frères et sœurs...

Ces modifications au sein de la famille se répercutent souvent au niveau social. Ainsi, à la mort du père, le fils qui hérite de ses biens et devient ainsi l'interlocuteur privilégié de ses clients ou de son notaire. La femme devenue « veuve » redevient susceptible d'être courtisée ; ou si sa situation

sociale dépendait de celle de son époux, elle peut la perdre...

Pour que tous ces changements puissent s'effectuer dans les meilleures conditions, il faut que le groupe familial et la communauté sociale les entérinent et les ratifient. Cela se fait, symboliquement, au cours des obsèques.

D'abord, le défunt semble prendre un caractère sacré, comme si la mort l'avait sanctifié. Revêtu de ses plus beaux vêtements, il est veillé par ses proches au centre d'une chapelle ardente où l'on ne parle qu'en chuchotant, comme dans une église. On s'incline ou s'agenouille devant lui et on évoque sa mémoire par des propos élogieux, comme s'il était désormais au-dessus de toute critique. En le situant ainsi dans un « au-delà » mythique, on s'autorise à occuper sa place ici-bas.

Puis la famille nouvellement restructurée se présente en tant que « groupe » devant la communauté : tous les membres figurent dans l'annonce du décès ; et tous encore s'alignent pour recevoir les condoléances. En se montrant ainsi unie, la famille apparaît comme solidaire pour entériner ses inévitables changements. Et comme, dans ce cas, il est d'usage de prévenir toute personne de connaissance, la communauté tout entière s'y trouve également impliquée.

En permettant à chacun de recevoir les marques de déférence et de respect auxquelles il s'attend, les rituels de politesse apparaissent comme les auxiliaires de relations sociales fondées sur le statut. Mais cela va bien au-delà ; car la « reconnaissance » à laquelle ils contribuent est aussi, et surtout, « identitaire ». Tout individu construit son identité à travers le regard des autres et en fonction de lui (cf. E. Marc, *Psychologie de l'identité*, Dunod, 2005) ; et les règles de politesse sont aussi faites pour que cette mise à l'épreuve de soi dans le regard des autres s'effectue sans heurts et sans blessure narcissique.

Chapitre IV

Les fondements de la politesse et du savoir-vivre

Tout à la fois ensemble de règles de comportement, et code relationnel, le savoir-vivre aborde de multiples aspects de la vie sociale. La morale : en valorisant la générosité ou la modestie contre l'égoïsme ou l'arrogance. L'esthétique : en préconisant, par exemple, l'harmonie et la mesure. L'hygiène : en incitant à se laver chaque jour, à surveiller son haleine ou à se tenir droit.

Cet éparpillement donne l'impression d'un ensemble disparate. Mais ce n'est qu'une apparence. Car le savoir-vivre se présente en fait comme un « système », articulant les différentes dimensions de la vie sociale. Sous les prescriptions morales, esthétiques ou sociales les plus variées, on peut découvrir la mise en œuvre de mêmes valeurs. Ainsi, la discrétion est à la fois une manifestation du respect d'autrui, une norme esthétique dans la façon de s'habiller et une qualité sociale au niveau des relations. La propreté est, certes, un principe d'hygiène, mais c'est aussi une valeur morale et une norme de tenue. De même, la sobriété veut qu'on n'abuse pas de l'alcool, comme des couleurs voyantes, et qu'on garde une certaine retenue avec les autres.

Ces valeurs elles-mêmes sont organisées et reliées les unes aux autres par quelques grands principes transversaux comme le respect ou l'équilibre. C'est l'existence de ces principes qui donne sa cohérence profonde au savoir-vivre. Lorsqu'on les examine de près, on constate d'ailleurs qu'ils ne sont pas arbitraires. Ils apparaissent comme des réponses éthiques et fonctionnelles aux nécessités de la vie en société.

Et c'est en considérant ces nécessités et en analysant les besoins et les enjeux inhérents aux relations sociales qu'on peut comprendre les fonctions, la logique et la portée des règles de savoir-vivre.

I. – Valeurs et principes fondamentaux du savoir-vivre

Contrairement à ce que l'on pense parfois, les préceptes du savoir-vivre sont rarement « gratuits ». Ils ne font souvent qu'actualiser un système de valeurs qui les sous-tendent et leur donnent un sens. Ainsi, si l'on doit participer aux conversations de table, c'est pour montrer son « engagement » dans la rencontre. Si tout salut appelle une réponse, c'est pour qu'il y ait de l'« équilibre » dans les relations sociales, etc.

Le système entier du savoir-vivre repose ainsi sur tout un jeu de valeurs comme l'amabilité, la finesse, la modestie, la distinction, la propreté, la modération, la dignité, la sobriété, le sens de la justice... Leur liste est longue (j'en ai personnellement dénombré plus de 100, cf. 2007). Cependant, toutes n'ont pas une égale importance, et beaucoup ne sont que les aspects différents d'un même principe. Ainsi, la considération, le sens de l'écoute, la bienveillance, l'attention aux autres, la générosité ne sont que des formes différentes du « respect » d'autrui.

1. Les principales valeurs

Si l'on retient seulement ces principes de base, on trouve alors un petit nombre de valeurs qui justifient de façon récurrente l'existence des règles et des rituels : l'engagement, l'adaptation, l'équilibre, l'harmonie, le respect, la discrétion et la distinction.

L'engagement. – C'est l'un des maîtres mots du savoir-vivre. À tout moment, il convient de montrer son attention aux autres et de participer à la vie sociale. Saluer ses voisins, échanger quelques mots avec ses collègues ou répondre aux messages en sont les manifestations les plus courantes.

Au nom de l'engagement, tout ce qui favorise les contacts est valorisé : le sens de l'écoute et de la convivialité, le goût de la conversation, l'aisance en groupe... Et les comportements qui inhibent les relations – l'égoïsme, le repli solitaire, l'inhibition... – sont généralement considérés comme des défauts qu'il vaudrait mieux corriger.

Cet engagement permanent de soi repose sur un fondement idéologique : il exprime la supériorité du social sur l'individuel. La conception de l'être humain qu'il sous-tend est plus celle d'un membre d'une communauté, d'un « acteur » social que celle d'un « individu » unique et souverain. D'où l'importance donnée au rôle, à la place et au statut dans la définition de l'identité (voir chap. II).

L'adaptation. – C'est l'indispensable auxiliaire de l'engagement et de la sociabilité. Pour pouvoir vivre avec les autres et être à l'aise avec eux, il est préférable de s'adapter aux usages en vigueur autour de soi. En voyage, on adopte le mode de vie du pays où l'on séjourne. Au travail, on suit les habitudes du service où l'on entre : usage du prénom ou du nom de famille, tutoiement ou vouvoiement, rites d'accueil, etc.

Afficher sa différence peut passer pour de la désapprobation, alors que s'adapter est une forme de reconnaissance. De ce point de vue, le conformisme apparaît comme une vertu sociale, et une originalité trop marquée comme un défaut... du moins lorsqu'elle n'est pas au service de l'art ou de la création.

L'équilibre. – La fonction de l'équilibre est d'assurer une certaine équité et une certaine mesure dans un ordre social où chacun, quel que soit son statut, doit voir sa place reconnue. À travers lui se justifie l'éventail des droits et obligations auxquels sont astreints tous les membres d'une communauté, qu'ils aient une position sociale « haute » ou « basse » (voir chap. II).

On comprend ainsi l'importance de l'« échange » et de la « réciprocité » dans les pratiques sociales : on ne reçoit rien sans donner quelque chose (même de symbolique) en retour : on invite qui vous a

invité ; on répond aux lettres ; on remercie la vendeuse qui vous sert...

Les situations d'équilibre induisent chez les protagonistes un sentiment de justice, de stabilité et de satisfaction ; alors qu'une relation déséquilibrée engendre plutôt le malaise et la frustration (D. Picard, E. Marc, *Les Conflits relationnels, op. cit.*).

L'harmonie. – L'harmonie prolonge en quelque sorte l'équilibre et l'adaptation : s'adapter à un environnement ou équilibrer ses relations avec les autres, c'est aussi vivre en harmonie avec eux. Présentée souvent comme une sorte d'idéal à atteindre, elle apparaît à tous les niveaux du code de politesse (voir chap. II).

Dans la présentation de soi : l'harmonie des couleurs, des formes et des matières et de sa tenue avec son âge, sa condition et les circonstances est un des principes esthétiques fondamentaux.

Dans les relations sociales : l'harmonie prend la forme de la coopération et de la bonne entente. Si chacun connaît son rôle et si tout le monde s'entend pour éviter les sujets de conversation à risques (comme la politique ou l'argent), la conversation se déroule sans heurts, et la rencontre se déroule sans accrocs...

Elle est aussi, bien sûr, au fondement de la gestion du temps et des lieux où les comportements s'accordent avec l'environnement : une tenue stricte au travail, plus d'éclat le soir ; de la réserve dans les lieux publics, un peu plus de chaleur dans les endroits privés...

Et c'est encore elle qui préside aux petites et grandes cérémonies où les toilettes, les discours et les cadeaux forment un ensemble cohérent et symbolique : des obsèques où tout n'est que tristesse et recueillement, jusqu'au Nouvel An où l'on fête dans les rires et les cotillons une année neuve et les joies de la convivialité.

Le respect. – Le respect existe sous deux formes : le « respect d'autrui » et le « respect de soi » ; elles sont étroitement liées.

Le « respect d'autrui » peut revêtir deux aspects. Sous un angle que l'on peut qualifier de « direct », respecter autrui, c'est lui manifester de la considération. Les « marques de respect » jouent ce rôle (voir chap. III) : appeler un avocat « maître » et non « monsieur » ; céder sa place à une dame âgée, poser son verre pour être présenté à un tiers... De manière plus indirecte, le respect d'autrui apparaît « en creux » lorsqu'il consiste à ne pas faire perdre la face à quelqu'un en évitant tout ce qui peut l'embarrasser ou le rendre ridicule : ignorer l'impair qu'il vient de commettre ; ne pas lui faire remarquer son incompetence ; le débarrasser de son parapluie et des paquets qui l'encombrent avant de le faire entrer chez soi...

Le respect des autres trouve son pendant dans le « respect de soi » qu'on appelle aussi « dignité » ou « amour-propre ». Il suppose qu'on prenne soin de son apparence et de sa réputation. D'où les conseils esthétiques, d'hygiène et de maintien (voir chap. II) : se doucher quotidiennement, s'habiller selon son âge, surveiller ses fréquentations... Se respecter, c'est aussi une façon de montrer aux autres qu'on accorde une certaine importance à leur regard et à leur jugement : on se prépare et on se pare pour eux, pour leur plaire ou ne pas leur faire honte.

Outre les personnes, on doit aussi respecter beaucoup d'autres choses : les règlements (on prend son tour dans les queues), l'environnement (on ne jette pas de papiers par terre), les territoires (on ne pénètre pas dans un lieu privé sans autorisation)...

La discrétion. – La discrétion est un peu l'autre face du respect. Auxiliaire de la dignité, elle peut être entendue comme l'art de tenir sa place et de savoir se faire oublier quand il le faut.

C'est, rappelons-le, une des règles d'or de l'élégance. La simplicité des formes, la douceur des tons, la modestie des accessoires, la mesure des gestes et des propos en sont les signes apparents.

Dans les relations sociales, elle est à la source du « tact » et de la « réserve ». Avoir du tact, c'est ne pas gêner les autres, ne pas pénétrer dans leur intimité et tenir compte de leurs besoins ou de leurs désirs : éviter de saluer un ami marié rencontré en galante compagnie, s'isoler quand on décroche son téléphone portable, ne pas étaler ses petits bobos devant un grand malade...

Être réservé, c'est savoir maintenir une certaine distance entre soi et les autres : ne pas raconter sa vie trop facilement ; ne pas inviter des inconnus à peine rencontrés ; limiter les effusions en public ; être aimable sans être emphatique ou envahissant...

La distinction. – La distinction est à la fois le but et la justification du savoir-vivre. Tout ce que fait ou dit un homme « bien élevé » tend à le rendre distingué. Et le qualificatif de « distingué » enferme en lui tous les aspects positifs du savoir-vivre : la dignité, le maintien, la propreté, le soin, l'élégance, le bon goût...

Dans une démarche circulaire qui frise parfois la tautologie, la distinction et chacun des traits qui la définissent s'appellent mutuellement. Ainsi, on est distingué « parce qu' » on est digne, élégant, soigneux... Mais on a aussi de la dignité, du maintien, du goût, etc. « parce qu' » on est distingué.

Cependant, la distinction déborde largement le domaine de l'esthétique et de la présentation de soi : elle participe aussi de la socialité ou de la morale. Le « maintien », par exemple, ne consiste pas seulement à se tenir droit, mais suppose également qu'on retienne ses sentiments ou impulsions (comme la curiosité ou l'agressivité) par respect pour autrui. Le terme d'« élégance » peut aussi qualifier une certaine façon d'être avec les autres. La « dignité » est aussi un précepte moral, etc.

L'apparence engage la personne tout entière et a, de ce fait, une sorte de valeur « emblématique ». On retrouve ici cette conception antique du comportement perçu comme l'indice des qualités du cœur et de l'esprit qu'on retrouvait déjà chez Érasme et qui parcourt toute la littérature de la civilité (voir chap. I). Ainsi, à travers la notion de « distinction », l'idée qu'on peut, à juste titre, être jugé sur sa mine reste toujours valide (cf. « Corps », in *Dictionnaire raisonné de la politesse et du savoir-vivre*).

La distinction prend ainsi un caractère « transversal » qui donne une certaine forme de cohérence au savoir-vivre tout entier. Elle n'est d'ailleurs pas la seule à assumer cette fonction. Cette « transversalité » apparaît aussi dans d'autres valeurs. Par exemple, l'harmonie, la discrétion ou le respect relèvent à la fois de l'esthétique et de la socialité ; le respect ou l'adaptation ont, en plus, une connotation éthique qui transparaît aussi, quoique de façon plus implicite, dans l'engagement ou

l'équilibre.

Les différentes valeurs s'appellent ainsi mutuellement et se rassemblent autour de quelques principes fondamentaux qui donnent au savoir-vivre son unité et sa cohérence, faisant de lui un véritable « système ».

2. Les principes fondamentaux

L'unité du savoir-vivre tient en effet beaucoup au fait qu'une même logique relie les règles de surface aux principes de base. Par exemple, si l'obligation de saluer ou d'envoyer ses vœux relève de l'« engagement », et le respect des usages de l'« adaptation », ce qui relie ces deux valeurs, c'est que toutes deux tendent à l'instauration, à la préservation et à l'entretien du lien social.

De même, les conditions optimales de communication sont assurées par l'association entre l'« équilibre » (qui assure la régulation des échanges) et la « discrétion » (qui préserve la vie privée), car elle permet une bonne gestion de la distance interpersonnelle. Ainsi, on peut participer pleinement à la vie sociale sans mettre en jeu sa liberté ou son bien-être : en « rendant » les invitations, on se montre équitable envers ceux qui vous ont reçu ; mais, grâce à la réserve et au tact de tout le monde, on préserve son intimité.

En suivant ainsi le fil d'Ariane qui va des règles de surface aux principes de base, on aboutit à quatre « méta-principes » qui forment en quelque sorte les « piliers » sur lesquels repose tout l'édifice du savoir-vivre.

Les « quatre piliers » du savoir-vivre. – Le premier, c'est la « *sociabilité* » qui peut être considérée comme le principe constitutif du savoir-vivre. Elle prône la supériorité du social sur l'individuel et renvoie à toutes les règles et valeurs qui privilégient les contacts et le lien social : l'engagement et l'adaptation, bien sûr ; mais aussi l'écoute, l'amabilité, le sens de la conversation...

Le deuxième, c'est l'« *équilibre* », principe régulateur de l'ordre social. Il ancre les relations sociales dans un système d'échange et de réciprocité. Il privilégie l'accord sur l'affrontement, la satisfaction sur la frustration, et permet de concilier des tendances aussi contradictoires que le besoin d'égalité et le respect de la hiérarchie ou la défense des territoires et la recherche de contact.

Ensuite vient le « *respect d'autrui* » qui est un principe relationnel. Avec ses corollaires comme la discrétion, la déférence, le tact, la réserve, il fonde tous les modes de relation.

Enfin, le « *respect de soi* » se présente comme le principe déterminant de la tenue. Il s'exprime dans la « distinction », valeur essentielle à laquelle aboutissent, comme on l'a vu, l'ensemble des attitudes prônées par le savoir-vivre.

En parvenant à ce niveau d'analyse, on peut enfin comprendre l'importance que revêt la politesse dans la régulation des relations sociales. Car ces quatre principes constituent en fait quatre réponses à quatre besoins bien réels pour vivre en société sans souffrir de la promiscuité. On peut le vérifier en observant les situations de la vie quotidienne dans lesquelles ils ne sont pas respectés : accepte-t-

on facilement d'être bousculé par un malotru qui « ne s'excuse même pas » (respect d'autrui) ? Trouvons-nous agréable d'avoir pour voisin de table quelqu'un qui se tait pendant tout le dîner (sociabilité) ? Ne ressentons-nous pas une certaine irritation lorsqu'on ne répond pas à notre salut (équilibre) ? Apprécions-nous d'être accompagnés d'amis peu soignés ou habillés de façon ridicule (respect de soi) ?

Ainsi, la mise au jour des principes fondamentaux du savoir-vivre montre que la politesse n'est pas un rituel factice et un peu suranné comme on a tendance à le penser parfois (au nom du « naturel » et de l'« authenticité »). C'est un mode de régulation fondamental de la vie sociale. Et imaginer des relations sans politesse, c'est un peu croire qu'une langue peut se passer de grammaire.

Par ailleurs, beaucoup des valeurs qui la composent comportent une dimension éthique, et cela pose le problème des liens qui unissent la morale et la politesse.

Morale et politesse. – La politesse est-elle simplement un art de la convivialité ou revêt-elle l'aspect d'une véritable morale sociale ? Cette question importante n'appelle pourtant pas une réponse simple.

À première vue, tout plaide pour la première proposition : elle prescrit plus souvent ce qu'il faut « faire » que ce qu'il faut « être » ; et nous connaissons tous des gens à la morale douteuse et aux manières raffinées.

Pourtant, les premiers traités de civilité ont souvent été aussi des traités de morale, et l'on trouve chez des philosophes moralistes comme Aristote ou Kant quelques réflexions sur la politesse (M. Malherbe, 2008). D'ailleurs, André Comte-Sponville ouvre avec elle son *Petit traité des grandes vertus* (2011) : « La politesse, écrit-il, est la première vertu et l'origine peut-être de toutes. » Car ce qu'apprend l'enfant, explique-t-il ensuite, c'est d'abord une certaine soumission aux usages (dire bonjour ou se taire quand les grandes personnes parlent), et ensuite seulement les règles morales du Bien et du Mal (non plus « ce qui se fait ou non », mais « ce qui doit ou ne doit pas se faire »). Dans ce sens, les « bonnes manières » sont autant la source que la cible des bonnes actions, car c'est en mimant le respect ou la modestie qu'on finit par devenir respectueux et modeste.

Une autre façon de répondre à cette question peut être de comparer les principes de la politesse avec ceux de la morale chrétienne (qui fait partie de la même sphère culturelle) comme le Décalogue ou les sept péchés capitaux. On s'aperçoit alors que s'ils ne se superposent pas à eux, ils n'en prennent pas non plus le contre-pied : quatre des sept péchés capitaux (l'orgueil, l'envie, l'avarice et la colère) sont également considérés comme incompatibles avec la politesse ; près de la moitié du Décalogue est repris, et seul le huitième commandement (« Tu ne mentiras pas ») peut être considéré comme violé, la plupart des principes fondamentaux reposant plus sur l'apparence que sur la vérité.

On peut donc concevoir la politesse comme une sorte d'« éthique de la relation sociale ». Elle s'intéresse essentiellement à l'apparence, mais elle n'interdit pas de vivre les valeurs qu'elle prône à un niveau plus authentique. Elle ne prêche même pas le cynisme. Elle se contente, avec un sens certain du réalisme, de ne pas conditionner la politesse à la sainteté et de proposer une morale prosaïque, accessible à tous.

II. – Les enjeux de la rencontre sociale

Toute rencontre sociale recouvre des enjeux importants dont les principaux peuvent se ramener à deux catégories fondamentales : des enjeux relationnels impliquant les acteurs et les images d'eux-mêmes qu'ils désirent faire reconnaître ; et des enjeux sociaux dans lesquels la communauté, en tant qu'entité, est concernée.

1. Les enjeux relationnels

Pour en comprendre les finalités, on peut prendre l'exemple de la fin d'une soirée. On a fini de dîner depuis longtemps ; les maîtres de maison sont fatigués, et les invités pensent au long trajet qui les attend pour rentrer chez eux. Il est donc temps de se séparer. Pourtant, les invités hésitent à donner le signal du départ : conscients de la gentillesse avec laquelle ils ont été reçus, ils ne veulent ni donner l'impression qu'ils s'ennuient ni s'incruster. De leur côté, les maîtres de maison ne se sentent pas en droit de prendre une initiative : responsables de l'invitation, ils désirent se montrer accueillants jusqu'au bout et ne pas donner l'impression à leurs invités qu'ils les mettent à la porte.

Deux types de problématique se dessinent ici. L'une relève de la reconnaissance identitaire : chacun veut ménager l'autre, lui montrer qu'il est une personne douée de qualités telles qu'on ne peut avoir envie de la quitter. L'autre a trait à la territorialité : en recevant à dîner, les maîtres de maison ont accepté d'ouvrir et de partager une partie de leur maison, et ils ne veulent pas donner l'impression de reprendre ce qu'ils ont offert ; quant à leurs invités, ils tiennent à montrer qu'ils apprécient les lieux, mais ne cherchent pas à se les approprier. Pour répondre à ces exigences contradictoires, une certaine tradition veut que l'on propose un « dernier rafraîchissement », ce qui est une façon de donner le signal du départ tout en gardant une attitude accueillante.

Cette situation banale est également assez représentative du jeu qui s'opère, dans la rencontre sociale, à travers cette double problématique territoriale et identitaire.

La problématique territoriale. – Transposée de l'éthologie aux sciences humaines, la notion de « territoire » désigne d'abord l'espace qui entoure un individu dont la pénétration est ressentie par lui comme une trop grande promiscuité ou une intrusion : comme lorsqu'on a l'impression qu'une personne nous parle de trop près ou se colle à nous. Par extension, elle inclut aussi certains espaces dont un individu estime avoir le droit de contrôler l'accès : sa chambre dans l'appartement familial ; son bureau dans l'entreprise ; son casier au vestiaire... Et, de façon plus symbolique, on regroupe sous cette appellation tout ce que chacun estime d'être de son seul ressort : sa vie privée, son intimité ou son jardin secret.

Les différents territoires ainsi circonscrits, on comprend tous les risques que font courir les relations sociales. En ouvrant sa maison, on perd le contrôle d'un espace qui nous appartient. En s'offrant à la chaleur du contact humain, on s'expose aux inconvénients de la promiscuité. En communiquant son numéro de téléphone, on risque sa tranquillité. Et en se livrant aux joies de la conversation, on peut livrer aussi un peu de son moi profond au regard, au jugement et à la critique des autres : son histoire, ses opinions, ses choix éthiques, ses rêves secrets...

La politesse nous permet ainsi d'ouvrir notre territoire, de nouer des contacts en réduisant les risques d'intrusion, tout en ménageant la susceptibilité des acteurs.

La problématique identitaire. – On retrouve ici le concept de « face », popularisé par le sociologue Erving Goffman et défini par lui comme « la valeur sociale positive qu'une personne revendique effectivement à travers une ligne d'action » (1974, p. 9). L'enjeu d'une rencontre se situe en partie dans le fait de « garder la face », de « préserver sa dignité ».

En effet, chaque acteur social a de lui-même (ou de son rôle) une certaine représentation qui, pour prendre corps, a besoin d'être acceptée et confirmée par les autres : c'est dans le regard des hommes qu'une femme teste sa féminité ; et c'est en partie la confiance que l'on accorde à un expert qui renforce l'assurance qu'il a en lui-même.

Dans la rencontre, c'est cette image-là que l'acteur va s'efforcer de faire reconnaître par ses partenaires. Le risque qu'il prend est alors bien identifiable : c'est celui d'être disqualifié, rejeté ou ridiculisé.

Pour reprendre l'exemple de la fin de soirée, si les maîtres de maison ne veulent pas prendre l'initiative de la séparation, c'est pour qu'on dise d'eux qu'ils « savent recevoir ». Les efforts qu'ils ont faits dans la préparation du dîner, la décoration de la table ou le choix des invités tendaient en partie vers le but de présenter une bonne image d'eux-mêmes et se faire reconnaître en tant qu'hôtes de choix. Et si les invités redoutent de partir « trop tôt », c'est bien pour ne pas leur faire « perdre la face » et annuler leurs efforts. Et de leurs côtés, les invités tiennent également à passer pour des personnes « discrètes », « bien élevées » et « qu'on ne regrette pas de connaître ».

Le savoir-vivre organise la coopération de tous les acteurs pour que tous soient confirmés dans une image positive et pour que la rencontre ait lieu dans le respect de la sphère privée de chacun.

2. Les enjeux sociaux

En quoi une communauté est-elle impliquée dans la rencontre sociale et que risque-t-elle ?

Pour répondre à cette question, on peut partir d'une remarque que l'on se fait souvent à propos des règles du savoir-vivre. Certains préceptes semblent n'avoir aucun sens, n'être sous-tendus par aucun principe de base et ne se justifier ni par un enjeu identitaire ni par un enjeu territorial. Pourquoi, par exemple, faut-il dire « bonjour, monsieur » et non « bonjour, monsieur Dupont » ? Appeler sa grand-mère « mamie » et non « mémé » ? Ne pas pencher son assiette ? S'essuyer les lèvres en tenant sa serviette à deux mains ?...

Pour donner un sens à ces préceptes, il faut recourir à la notion de « distinction » qui est, rappelons-le, la valeur déterminante de la tenue et le paradigme du principe de « respect de soi ».

Modèle et contre-modèle. – Si l'on regroupe tous les préceptes de ce style, on s'aperçoit qu'ils forment deux ensembles distincts qui s'articulent en s'opposant. Le premier rassemble toutes les qualités relevant de la « bonne éducation » et joue ainsi le rôle d'un « modèle ». L'autre, son exact

négatif, placé sous l'égide du « grossier », du « commun » ou du « vulgaire », lui sert de « contre-modèle ». À la « distinction » sont associés l'élégance de la silhouette, l'aisance des gestes, le raffinement de la conversation, la discrétion, le respect des autres... Au contre-modèle sont dévolues la gaucherie de l'allure, la maladresse, l'absence de goût...

Cette opposition systématique entre les deux termes où l'un est positif et l'autre négatif nous amène à comprendre l'un des enjeux sociaux dont relève le savoir-vivre.

Pour exister en tant que telle, une communauté doit se démarquer des autres. Chaque groupe social se crée donc un système de représentations qui le spécifie, le valorise et le distingue des autres. Ces représentations promeuvent à leur tour des valeurs et des modèles de conduite qui forment un des aspects essentiels de la « culture » du groupe. La « distinction » joue ce rôle de marquage. Elle « signifie » la valeur du groupe et en défend la spécificité. Sous cet angle, le savoir-vivre peut être perçu comme une sorte de système à produire de la distinction (cf. P. Bourdieu, 1979).

Au niveau du groupe, l'enjeu des rencontres sociales est, pour les acteurs, de se signifier mutuellement leur appartenance à la même communauté des gens « comme il faut ». Les préceptes qui apparaissent comme « gratuits » prennent ainsi tout leur sens : ce sont des « signaux » destinés à montrer aux autres qu'on est « de leur bord » et à se démarquer des « autres » (ceux qui ne connaissent pas ces codes).

Cependant, à y regarder de plus près, les qualificatifs qui désignent le contre-modèle renvoient généralement à l'une ou l'autre des trois catégories sociales : les « petites gens », les « gens de la campagne » ou les « nouveaux riches ». Les deux premières désignent ceux qui n'ont pas le pouvoir ; la dernière, ceux qui appartiennent depuis peu de temps aux classes supérieures et doivent sans doute encore y faire leur preuve. Toutes sont donc dans un rapport négatif (ou d'infériorité) avec les classes dominantes. Et la « distinction » peut sembler s'inscrire principalement dans le système de valeurs des classes dominantes.

Ce type de remarque a pu conduire à appréhender le savoir-vivre comme un outil au service de l'idéologie des classes dominantes. C'est, je crois, une vision réductrice dans la mesure où les règles de savoir-vivre exercent bien d'autres fonctions.

III. – Les fonctions de la politesse

La politesse assure la régulation des contacts sociaux ; elle joue également un rôle important dans la protection des individus et de la communauté sociale. Elle opère ainsi aux trois niveaux du « psychologique », de la « communication » et du « social ».

1. La fonction « psychologique »

On a déjà remarqué que plusieurs rituels de politesse assuraient une fonction de « réassurance identitaire » (voir chap. III). Chaque jour, on salue des gens « dans les formes » pour qu'ils sachent qu'on les reconnaît dans leur identité et dans leur place. Quand ils changent de statut, des « rites de

ratification » sont là pour leur assurer que la communauté entérine bien leur nouvelle identité... Cette façon de confirmer les gens dans une image valorisée d'eux-mêmes est une forme de réponse aux « enjeux relationnels ».

Pour assurer cette fonction, le savoir-vivre place les relations sociales sous le signe de la « réciprocité » et de la « reconnaissance mutuelle ». L'importance des « rites d'équilibrage » en est un exemple représentatif (voir chap. III). Ils ont pour but de prodiguer aux personnes en position basse un intérêt compensatoire et de leur redonner une identité positive. Ils permettent ainsi à chacun, quelle que soit sa position, d'être valorisé en obéissant aux règles de politesse.

Mais ils ne sont pas les seuls à jouer ce rôle.

Les deux faces du respect. – Les liens de complémentarité qui unissent le « respect des autres » et le « respect de soi » en offrent une autre illustration. Car ils peuvent être perçus comme les deux faces d'un même comportement stratégique visant à la reconnaissance mutuelle.

Respecter les autres, c'est avoir à leur égard un comportement plein de tact et de déférence. Mais c'est aussi montrer l'importance qu'on accorde à leur présence et à leur jugement en se présentant avec une bonne tenue devant eux.

Se présenter au regard des autres à son avantage, c'est aussi vouloir se faire reconnaître par eux. Car, pour être admis par les membres d'une communauté, il faut montrer son adhésion aux valeurs du groupe. Être soigné et élégant, fuir la vulgarité ou l'ostentation... Toutes les formes de respect de soi y contribuent au même titre que les marques de déférence ou le tact.

La complémentarité des rôles. – Enfin, la complémentarité des rôles peut, elle aussi, être inscrite dans une stratégie de reconnaissance mutuelle. Car, dans un tel système, bien tenir son rôle est une façon d'aider les autres à bien tenir le leur. En présentant ses excuses à quelqu'un qu'on a bousculé, par exemple, on fait la preuve de son « éducation », mais on lui donne également l'occasion de manifester la sienne par la grâce d'un « je vous en prie » magnanime.

2. La fonction « communicationnelle »

Au niveau de la communication, la fonction du savoir-vivre est de favoriser le contact en faisant courir un minimum de risques aux faces et aux territoires des acteurs. L'enjeu relationnel soulevé ici est donc d'abord celui qui régule le contact et la distance interpersonnelle, l'ouverture et la fermeture.

La discrétion, le tact et la réserve. – Au centre de cette problématique, on trouve les notions de « discrétion », de « tact » et de « réserve ».

Être discret, c'est reconnaître à chacun le droit d'avoir des espaces réservés et prendre tacitement l'engagement de ne pas les violer. Vis-à-vis des autres, cela revient à ne pas être intrusif et s'appelle avoir du « tact » : ne pas écouter leurs conversations, ne pas utiliser ce qui leur appartient (téléphone, stylo), ne pas s'imposer chez eux...

Préserver son propre territoire consiste essentiellement à maintenir les autres à une certaine distance (physique et psychologique) de soi : ne pas étaler sa vie ou ses problèmes ; ne pas trop ouvrir sa maison... C'est, en définitive, faire preuve de « réserve ».

Le rôle essentiel du savoir-vivre consiste donc à établir la « bonne distance », celle qui permet à la fois la valorisation des individus et la protection de leur espace intime et personnel. Dans ce sens, la politesse fournit un code de communication construit, justement, sur ces objectifs et ces valeurs.

La solidarité entre la face et le territoire. – Les deux notions de « face » et de « territoire » ne relèvent pas de problématiques indépendantes, mais au contraire s'articulent dans une relation qui les rend dépendantes l'une de l'autre.

Ainsi, marquer son respect, c'est bien ; mais cela n'autorise pas à devenir importun : on salue son voisin dans un avion ou un train, mais on ne l'engage pas dans une longue conversation ; on abrège les marques de respect dues à un personnage important lorsqu'il est très sollicité ; et il est préférable de « filer à l'anglaise » plutôt que de déranger son hôte pour lui dire au revoir.

De la même façon, si une certaine réserve est nécessaire, elle a aussi ses limites : lorsqu'elle devient de la froideur, lorsqu'elle risque d'être perçue comme un rejet ou un désintérêt.

Au niveau communicationnel, la fonction du savoir-vivre est donc d'opérer cette régulation constante entre la protection des faces et celle des territoires où chacune d'elles agit comme un rempart contre les excès de l'autre afin de maintenir les relations dans un niveau d'équilibre satisfaisant.

3. La fonction sociale

Au niveau social, le savoir-vivre fonctionne comme tous les rituels sociaux : en renforçant la cohésion d'un groupe et en permettant de l'opposer en tant qu'entité indépendante aux autres groupes. En effet, les individus qui partagent les mêmes rites se sentent proches et solidaires ; et simultanément, ils se ressentent comme différents de ceux qui ne les partagent pas. C'est bien ce que fait le savoir-vivre puisque d'un côté il institue un groupe social (celui, pourrait-on dire, de ses « adeptes ») et, de l'autre, il marque une limite entre les gens qui en font partie et les autres.

Cette séparation s'articule autour du principe de « distinction » qui joue ainsi un rôle discriminant en opposant les gens « distingués » à ceux qui ne le sont pas. Ce principe vise ainsi à la différenciation sociale ; mais cette différence se teinte de hiérarchie puisque ce qui est « distingué » est connoté positivement et ce qui ne l'est pas, connoté négativement.

On peut donc penser qu'en agissant ainsi le savoir-vivre tend à constituer une élite et, surtout, à la renforcer dans l'idée qu'elle en est une.

La limite, la démarque et l'ordre social. – La sociologie prolonge ce point de vue en montrant comment le principe de distinction tend à renforcer et à légitimer la stratification sociale. Dans *La Barrière et le Niveau* (1925), Émile Goblot inscrivait déjà ce principe au cœur de l'éthique bourgeoise. Selon lui, la bourgeoisie ne pouvant reprendre l'argument aristocratique de la

« naissance » pour justifier et conforter sa position sociale a dû recourir à la valorisation de son « éducation » et de sa « distinction » qui seules la démarquaient des « gens du peuple » (les « rustres », les « grossiers », les « vulgaires »).

Présentée ainsi, la fonction « sociale » du savoir-vivre se double d'une fonction « idéologique ». C'est d'ailleurs l'analyse qu'en fait le sociologue Pierre Bourdieu (1979). Pour lui, l'importance de la distinction est moins dans la nature des règles qui la composent ou des valeurs qu'elle véhicule que dans le fait qu'elle instaure une limite. Ce qui compte alors, ce n'est pas de savoir se tenir à table, conduire une conversation ou saluer les gens dans les formes, mais de valoriser le fait de le savoir et ceux qui le savent.

Dans cette optique, le savoir-vivre sert à signifier aux membres d'un groupe les contours de leur identité en les définissant comme « distingués ». On peut d'ailleurs penser que c'est là une des raisons de sa pérennité. Car, en agissant ainsi, on prévient le risque de rejet ou de remise en question de ces valeurs par ceux-là mêmes qui les ont reçues (puisque, en les niant, ils nieraient ce qui justifie leur statut).

L'approche sociologique appréhende donc la politesse comme un système discriminant ayant pour rôle de renforcer l'ordre social. C'est un point de vue intéressant et en grande partie fondé, mais qu'il convient néanmoins de nuancer.

D'abord, lier autant la « distinction » et la « bourgeoisie » est une démarche quelque peu réductrice ; car les valeurs qui fondent la distinction dépassent largement la sphère de l'éthique bourgeoise, ce que montre fort bien toute approche historique de la politesse (voir chap. I).

Ensuite, on peut dire que si les « bonnes manières » opèrent comme un critère de discrimination, elles apparaissent aussi comme un principe unificateur. Comme la « naissance » a pu le faire sous l'Ancien Régime, elles permettent aujourd'hui d'identifier une élite ; mais, contrairement au « sang bleu », elles peuvent s'acquérir. En adhérant aux règles et aux valeurs du savoir-vivre, il devient donc possible de se hisser dans la hiérarchie sociale. Fonder en partie l'ordre social sur les bonnes manières (et non plus sur la naissance), c'est accepter l'idée même d'ascension sociale. C'est donc, en un certain sens, renforcer l'idéologie libérale et démocratique.

Enfin, comme on a pu le voir au début de ce chapitre, la « distinction » n'est qu'un des fondements du savoir-vivre. En les identifiant l'un à l'autre, l'approche sociologique appauvrit la signification du savoir-vivre et donne au principe de distinction une primauté qu'il n'a pas.

En fait, son intérêt est surtout d'avoir saisi l'importance de la fonction différenciatrice et discriminante du savoir-vivre et montré qu'elle était au service d'un certain « ordre » social. Mais sa limite est sans doute d'avoir réduit cet ordre à une seule dimension : l'effort d'une classe sociale pour légitimer son pouvoir, en en faisant l'expression du mérite, des bonnes manières et du bon goût.

Or, le savoir-vivre (sous des formes changeantes) existe dans toutes les sociétés et dans toutes les cultures (voir chap. V). Et sa fonction essentielle semble toujours la même : fonder le respect des règles sociales sur l'adhésion plus que sur la coercition.

Le savoir-vivre comme forme de « jugement social ». – La politesse est bien un système normatif dont le respect entraîne l’approbation, et la transgression une forme de jugement social. Cependant, ce qui la caractérise et la distingue d’autres systèmes de normes (comme les règles juridiques, par exemple), c’est qu’elle repose moins sur un appareil de contraintes externes que sur un processus d’intériorisation.

Comme tout code normatif, le savoir-vivre repose sur l’existence de sanctions et de juges capables de les prononcer et de les appliquer. Mais ce qui le spécifie, c’est que ces sanctions sont purement symboliques et que chacun est à la fois juge et partie.

En effet, si les règles de politesse sont appliquées, c’est qu’elles entraînent avec elles tout un jeu de sanctions et de récompenses qui s’actualisent à deux niveaux de la vie groupale : l’interactionnel et le social.

Au niveau interactionnel, la sanction est immédiate. L’une des fonctions du savoir-vivre est de faciliter la communication, de permettre à chacun d’avoir une place, d’être reconnu et d’être à l’aise en société. Ne pas suivre ses règles, c’est donc risquer le malentendu, la gêne, le malaise, la honte. La sanction est ici le « ridicule » soit comme verdict extérieur porté sur soi par les autres, soit comme vécu personnel et autojugement.

Au niveau social, la récompense c’est l’intégration, la reconnaissance des autres comme un « pair » ; et la sanction, c’est la mise à l’écart, le rejet, l’exclusion du groupe.

Quelle que soit leur nature, ces sanctions sont essentiellement symboliques et utilisent subtilement le sentiment de bien-être, l’estime de soi et le besoin de reconnaissance. Le fait d’être jugé ridicule ou vulgaire ne peut engendrer à lui seul la perte d’un statut réel. Mais il atteint la face et le prestige social de celui qui en est victime.

Face à la question des juges, on se trouve au cœur d’une des originalités du savoir-vivre : il n’y a pas de juge institué, chargé explicitement de faire respecter les règles qu’il instaure. Ce sont les acteurs eux-mêmes qui sont à la fois juge et parties.

En effet, tout le monde y est « censeur » puisque chacun exerce un jugement sur les autres et que les sanctions sont appliquées par les acteurs eux-mêmes. Tout le monde est « victime » puisque tous les acteurs partagent le lot des devoirs et obligations. Mais tout le monde est aussi « bénéficiaire » du système puisque le savoir-vivre, on l’a vu, répond à des besoins profonds de l’individu (comme celui d’être reconnu, de préserver son territoire, de présenter une image positive de soi...) et de la vie sociale. Et enfin, tout le monde est « garant » de ce système puisque ce sont les acteurs qui assurent la pérennité de règles en les reproduisant chaque jour dans les interactions sociales (voir chap. II et III).

Le savoir-vivre s’impose donc moins par la contrainte que par l’adhésion et l’intériorisation.

Cette intériorisation fait d’ailleurs partie du savoir-vivre d’une façon assez paradoxale puisqu’on dit que « la première loi du savoir-vivre, c’est de savoir se passer de règles ». En effet, on n’est pas vraiment bien élevé si l’on se contente d’appliquer les règles sans réflexion. Beaucoup d’entre elles nécessitent une certaine adaptation afin que l’esprit du savoir-vivre soit plus respecté que la lettre.

On peut en donner un exemple : la politesse veut que l'on salue toute personne de connaissance et qu'on lui accorde l'attention qu'elle mérite ; mais si cette personne est en pleine conversation ou si elle est en galante compagnie, le vrai savoir-vivre consiste au contraire à ne pas la saluer.

Une telle subtilité dans l'interprétation nécessite à coup sûr que les règles ne soient pas simplement « apprises », mais qu'elles soient devenues une des composantes de la personnalité afin que le premier « juge » du comportement d'un individu, ce soit lui-même. Car le meilleur des jugements est l'« autojugement » ; comme la plus efficace des censures est certainement l'autocensure.

Dans ces conditions, le respect des règles contribue à renforcer l'estime et la valorisation de soi. L'importance de ce sentiment transparaît d'ailleurs dans le fait que toute transgression est en général émotionnellement ressentie : si la transgression est involontaire (comme dans la « gaffe »), elle provoque la honte chez celui qui la commet ; et si elle est volontaire (comme lorsqu'on refuse de serrer la main de quelqu'un), elle s'effectue dans la violence et révèle l'agressivité de l'offenseur et l'humiliation de la victime.

Cette problématique n'est d'ailleurs pas propre au savoir-vivre. On la retrouve dans le domaine des règles morales, mais à la différence près que les deux formes de jugement ne se superposent pas. Car, dans la morale, le jugement se fait en termes de « Bien » et de « Mal » et l'instance jugeante est, en termes psychanalytiques, le « Surmoi ». Alors que dans le domaine du savoir-vivre le jugement se fait en termes de « valorisation » et de « dévalorisation », et l'instance psychique d'évaluation est plutôt l'« Idéal moi ». Dans le cas de la morale, la transgression amène de la culpabilité. Dans le cas du savoir-vivre, elle produit de la honte.

La politesse ne peut être réduite à un système formel et superficiel de règles de convenance plus ou moins arbitraires. Elle agit sur l'affectivité profonde de l'individu, sur l'image et l'estime de soi, sur le rapport à autrui. Elle est fondée sur des valeurs et des principes qui répondent aux besoins les plus fondamentaux de facilitation et de régulation des interactions sociales. C'est pourquoi elle repose sur l'adhésion et se régule dans le symbolique.

Cependant, ces particularités contiennent en elles-mêmes leurs limites : les sanctions symboliques ne sont redoutées que par celui qui adhère aux valeurs qui les sous-tendent. C'est bien un des problèmes auxquels on se heurte face aux « incivilités » : quand la violence devient une valeur positive, il n'y a pas de honte à la pratiquer ; et quand vivre à la marge fait partie de son identité, on ne craint pas d'être désavoué par la société. Celle-ci, pour se défendre, a de plus en plus recours à la loi et aux tribunaux : les incivilités deviennent des délits et, comme tels, sont passibles de sanctions réelles et non plus symboliques (injures à caractère raciste, casse de matériel public... sont passibles d'amendes et d'emprisonnement).

Chapitre V

Les variations historiques et culturelles de la politesse

Code utile à la communication sociale, mais code construit et profondément lié aux valeurs d'une culture, la politesse n'est ni universelle ni intemporelle. Ses règles diffèrent souvent d'une époque à une autre, d'un pays à un autre, et même parfois d'un milieu social à un autre.

Aussi les traités contemporains tiennent-ils en général à affirmer leur actualité dès leur titre : leur savoir-vivre est « nouveau », d'« aujourd'hui » ou, éventuellement, « à la page ». L'évolution des sociétés et des mœurs a, certes, amené la politesse à se transformer au fil du temps. Cependant, cette évolution se situe-t-elle dans la « rupture » avec le passé ou dans une « actualisation » qui ne renie pas sa filiation avec lui ?

Si l'on reste au plan synchronique, les variations ne sont pas moindres. Toute rencontre entre individus de cultures différentes ouvre la voie à de nombreux quiproquos. Et l'on peut à juste titre recourir dans ce cas à la notion de « communication interculturelle » (D. Picard, « Communication interculturelle et rituels sociaux », *Guide de l'interculturel en formation*, Retz, 1999). Peut-on dire pour autant que les différentes formes de politesse n'ont pas de liens entre elles ? Au-delà des différences apparentes, n'y a-t-il pas des convergences profondes ? C'est à ces questions qu'il faut essayer de répondre.

Pour comprendre les fonctions et la signification de la politesse, il convient donc d'en confronter les variations à partir de deux axes : celui de l'évolution historique, et celui des différences culturelles. On pourra alors se rendre compte si les analyses en termes de « principes fondamentaux » et d'« enjeux » individuels et sociaux qui viennent d'être faites se vérifient ou si elles sont remises en cause.

I. – Les variations temporelles

Sur l'axe du temps, les variations de la politesse apparaissent d'abord dans l'évolution des « modèles » qui, du « courtisan » de Castiglione à l'« homme distingué » d'aujourd'hui, ont fixé les représentations idéales de l'homme « bien élevé ». Mais derrière ces images où elles se sont exprimées, elles transparaissent aussi dans la modulation des valeurs et la transformation des pratiques qui se sont effectuées depuis les premiers traités de civilité.

À travers ces représentations, ces valeurs et ces pratiques, se dessinent les différentes conceptions du savoir-vivre qui ont eu cours à chaque époque. Cependant, au-delà de ces différences, il est

intéressant de saisir aussi le degré de filiation qui les relie entre elles.

1. L'évolution des modèles

En faisant commencer l'histoire de la civilité dans l'Italie de la Renaissance, on fait également du « courtisan » le premier modèle de référence du savoir-vivre.

Lorsque les cours princières commencent à décliner, peu à peu remplacées par la cour royale puis par les salons bourgeois, la figure de l'« honnête homme » lui succède, suivie ensuite par celle du « gentleman ».

Il n'y a plus aujourd'hui une figure emblématique aussi nette qui représente l'idéal actuel du savoir-vivre. Cependant, les traités parlent d'un homme « distingué » ou « bien élevé » qui constitue l'incarnation des qualités et des valeurs du savoir-vivre contemporain.

Le courtisan. – Parfaitement adapté à son milieu – la cour princière –, le « courtisan » trouve chez Castiglione son portrait le plus achevé.

Fidèle serviteur du prince, fin diplomate, cavalier intrépide et habile au maniement des armes, il a néanmoins pour fonction première de plaire. À son seigneur, d'abord, pour mieux le servir. Mais aussi, dans l'absolu, parce que c'est son mode de relation aux autres et que tout en lui est fait pour séduire : son habileté, son élégance, sa conversation, ses manières...

Pour atteindre ce but, il se façonne une sorte de grâce feinte à laquelle Castiglione donne le nom de *sprezzatura* – mot intraduisible, élevé par lui au rang de notion fondamentale. Elle se manifeste par une sorte de nonchalance étudiée faite de « modération » dans les propos et les gestes, de « détachement » vis-à-vis de ses propres qualités et de « mise à distance » des choses et des gens.

Façon d'être entièrement artificielle, aboutissement d'efforts dont il convient de masquer l'ampleur, la *sprezzatura* se présente néanmoins comme l'antithèse de l'« affectation » : « Le véritable art, écrit Castiglione, est celui qui ne paraît pas être de l'art, et il n'est point de tâche à laquelle on doive s'appliquer davantage qu'à le cacher : car s'il est découvert, il vous fait perdre tout crédit et vous rend peu estimé. » C'est tout le paradoxe de la politesse qui transparaît déjà dans la *sprezzatura* : conduite conventionnelle, elle n'acquiert toute sa valeur que si elle peut apparaître naturelle et authentique.

Modèle d'élégance et de séduction, le « courtisan » va demeurer, avec des nuances, la figure de référence des cours princières en Europe jusque vers la fin du XVIIesiècle.

L'honnête homme. – La figure de l'« honnête homme » s'impose au XVIIesiècle, grâce, notamment, à *L'Honnête homme ou l'Art de plaire à la cour* de Nicolas Faret (1630) et aux *Conversations* du Chevalier de Méré (1669).

Dès son origine, elle s'est trouvée prise dans une tension entre la « naissance » et le « mérite ». D'abord construite pour renouveler l'idéal courtisan (en réaction contre une noblesse décadente crispée sur ses privilèges), elle tire son nom de l'« honnêteté » qui qualifie l'appartenance à une élite

sociale (par opposition à la « canaille »). Pourtant, ses qualités sont plutôt celles d'un homme d'esprit et de culture, sorte d'idéal universel de sociabilité que le Chevalier de Méré proclame même « citoyen du monde, à peu près comme l'était Socrate ».

Homme de bonnes mœurs, modeste et discret, l'« honnête homme », comme le « courtisan », doit plaire. Par son charme, sans doute, mais aussi par l'étendue de sa culture, son tact et l'attention qu'il porte aux autres : l'honnêteté « rend heureux ceux qui dépendent d'elle, écrit encore Méré, et quand elle n'y peut rien, au moins elle n'attriste personne, elle y prend garde jusque dans les plus petites choses ».

Le modèle de l'honnête homme, porté par la culture française, va subir l'influence de la figure du « gentleman » venu d'Angleterre.

Le gentleman. – Le « gentleman » est d'abord un type social britannique à la fois bien né et bien élevé dont l'image est liée à l'histoire de la Grande-Bretagne avant d'étendre son prestige à toute l'Europe (*Dictionnaire raisonné de la politesse et du savoir-vivre*).

Distingué d'abord par la qualité de sa naissance, il doit, aussi, comme l'honnête homme, faire preuve d'un certain savoir : « Celui qui est à la fois bien né et savant mérite deux fois plus d'honneur », lit-on dans *The Compleat Gentleman* d'H. Peacham (1627).

Peu à peu, il personnifie un modèle de socialisation des élites anglaises. Homme de goût, maître de lui, serviable et juste, discret, volontiers sportif, connaissant bien l'art de la communication et de la conversation, il est un modèle d'humanité et de civilité : « Son comportement sera affable et poli, enseigne un traité anglais du XVII^e siècle ; il sait qu'il est redevable de bienveillance et de courtoisie à toute l'humanité, et par conséquent, ne ménagera pas sa civilité si strictement qu'elle s'enfle en compliments envers ses supérieurs et se tarisse avec ses inférieurs. »

Lorsque, au XIX^e siècle, notamment grâce à Stendhal et à Mérimée, il entre dans la langue française, le « gentleman » désigne « un homme d'une courtoisie, d'une élégance et d'une probité sans faille, censées être incarnées par ce type social britannique » (*Dictionnaire raisonné de la politesse et du savoir-vivre*). Il devient alors l'archétype d'une certaine distinction possédant à la fois l'élégance et la grâce du « courtisan » et les qualités de cœur de l'« honnête homme ».

L'homme distingué. – L'« homme distingué » d'aujourd'hui se dessine en filigrane au fil des pages des traités par l'addition de tout ce qui est connoté comme « distingué » ou « bien élevé ». Pourtant, son portrait est tout aussi précis que celui de ses prédécesseurs dont il conserve bien des traits.

Élégant, généreux, bienveillant, homme de goût, il est aussi épris de justice qu'un pur « gentleman » : « Soyez juste, même s'il vous en coûte », conseille encore un traité récent.

Comme l'« honnête homme », il est modeste et discret : on dit facilement qu'un homme distingué est quelqu'un qu'on ne remarque pas. Toujours comme lui, il sait en toute chose garder le sens de la mesure. Et ses relations aux autres s'effectuent sous le signe du juste milieu et de la bonne distance : jamais impoli ; mais jamais importun.

Bien plus que des qualités morales, ce qu'on attend de lui, ce sont des aptitudes à la sociabilité. En définitive, sa qualité essentielle s'apparente à une certaine faculté à plaire et à savoir instaurer des relations sociales aisées et agréables. Ce qui le rapproche singulièrement du « courtisan ».

Si, à partir du modèle contemporain, on jette un regard en arrière sur ceux qui ont jalonné l'histoire du savoir-vivre, on est alors frappé par leurs similitudes. Ils apparaissent moins comme des figures contrastées que comme la lente évolution d'une même image qui perdure en s'adaptant subtilement à un environnement mouvant. Un ensemble de traits constants se retrouve dans chaque modèle. Ce qui change, c'est souvent l'accent mis sur l'un ou l'autre.

La *sprezzatura*, par exemple, ne s'est pas éteinte avec le « courtisan ». Elle survit dans la discrétion de l'« honnête homme » ou le raffinement du « gentleman ». Et Castiglione n'aurait sans doute pas démenti le rejet de l'affectation qui transparait dans ce conseil contemporain : « Mieux vaut porter une tenue un peu moins habillée qu'un peu trop, car on peut toujours mettre la première sur le compte de la simplicité et de la modestie, tandis que la seconde dénote l'ostentation et l'affectation. »

Depuis les origines, la politesse façonne des hommes faits pour vivre et plaire en société. Le « courtisan » n'existe que par la cour. Le « gentleman » ne saurait s'isoler : « On ne peut considérer comme nobles ceux qui consomment leur esprit dans une retraite de stoïcien » (*The Compleat Gentleman*). Et l'homme distingué d'aujourd'hui, tout entier dans le rôle qu'il tient en société, ressemble beaucoup à l'« honnête homme » dont Méré vantait le talent d'acteur : « C'est un talent fort rare que d'être bon acteur dans la vie, il faut bien de l'esprit et de la justesse pour en trouver la perfection. »

D'où l'importance donnée à l'apparence. Ni Castiglione, ni Faret, ni la baronne Staffe ne démentiraient sans doute cet enseignement de Lord Chesterfield à son fils : « Il vaut mieux être réellement brutal et inflexible, avec une apparence de courtoisie et de douceur, que l'inverse. »

2. L'évolution des pratiques et des valeurs

Au cours des siècles, des pratiques ont disparu : on ne module plus son salut en fonction du rang de son interlocuteur comme sous l'Ancien Régime, les veuves ne portent plus le long voile noir... D'autres ont émergé (comme le « brunch ») ou se sont modifiées : de plus en plus, on « fait part » d'une naissance ou d'un décès par voie de presse plutôt que par bristol. De même, certaines valeurs ont perdu ou gagné de l'importance ; ou bien ont été remplacées par d'autres, de façon durable ou éphémère...

L'évolution de la politesse et du savoir-vivre a suivi celle de la société. Pour saisir ce parallélisme, on peut prendre l'exemple de l'art de la conversation, qualité fondamentale de l'acteur social, du courtisan à l'homme distingué.

La conversation. – À la fois « pratique sociale » dominante et « valeur emblématique » de la civilité, elle a cependant perdu sa position centrale lorsque la bourgeoisie d'affaires a remplacé la noblesse oisive au sommet de la vie sociale.

Sous l'Ancien Régime, vivre en société, c'était avant tout se livrer aux joies et à l'art de la conversation. Il est vrai que, jusqu'au XVII^e siècle, le terme avait conservé le sens originare de « fréquentation » (ou art de commercer avec les hommes) et pas seulement d'échange de propos (cf. le *Dictionnaire raisonné de la politesse et du savoir-vivre*).

Néanmoins, l'art de la conversation, même réduit à cet échange, apparaît dans les traités anciens à la fois comme le vecteur essentiel et la finalité suprême des relations sociales. C'est en lui que se déploie toute la *sprezzatura* du « courtisan ». Et s'il est recommandé à l'« honnête homme » d'avoir une culture plus étendue que profonde, c'est pour qu'il puisse la mettre au service de sa conversation : « Qui ne peut parler que d'une chose, explique Nicolas Faret, est obligé de se taire trop souvent. »

Au XIX^e siècle, les traités lui accordent moins d'attention, si ce n'est pour rappeler qu'elle doit se plier aux règles élémentaires de politesse : une conversation doit toujours être entretenue ou relancée (pour fuir le silence) ; il faut écouter celui qui parle et ne pas lui couper la parole ; certains sujets (comme la maladie, la religion, l'âge) sont à éviter...

Aujourd'hui, tout en restant une manifestation importante de la sociabilité, la conversation ne représente plus qu'un des aspects d'une « bonne » communication, au même titre que le respect de la grammaire, la prononciation des mots ou le choix des formules.

Ce « déclin » de la conversation correspond au déclin d'un certain mode de vie, fondé sur l'oisiveté, où la fréquentation de ses pairs tenait lieu d'occupation principale. Au XIX^e siècle, les bourgeois travaillent ; et seules leurs femmes ou quelques rentiers passent encore leur temps en visites. Cette tendance s'est accentuée aujourd'hui où le travail est devenu une valeur dominante et l'oisiveté presque un vice.

L'évolution des pratiques et des valeurs suit ainsi celle des modes de vie. La même chose se constate au niveau des représentations. On pourrait en donner plusieurs illustrations comme l'image du ridicule ou celle de la féminité. On évoquera seulement les modulations de la représentation du corps qui offre un exemple intéressant.

Les représentations du corps. – À la fois « temple du Saint-Esprit » et source de tous les péchés, le corps a toujours présenté dans le savoir-vivre une image fortement entachée d'ambivalence (voir chap. I). Pour la réduire, on a, très tôt, effectué une sorte de « clivage » dans les parties du corps.

Certaines, comme le visage ou les mains, étaient « nobles ». On pouvait les montrer et les mettre en valeur. D'où l'intérêt porté à la gestuelle et aux jeux de physionomie. D'autres étaient « honteuses ». C'étaient essentiellement la nudité, qu'il fallait cacher, et l'intérieur du corps, dont il fallait faire oublier l'existence.

On a ainsi dessiné une sorte de « topologie corporelle » qui apparaît encore en filigrane derrière l'apparent détachement du discours actuel (cf. « Corps », in *Dictionnaire raisonné de la politesse et du savoir-vivre, op. cit.*).

La nudité, sans doute parce qu'elle est liée à des représentations sexuelles, a fait l'objet d'une grande

méfiance : « Il est indigne d'un homme bien élevé de découvrir sans besoin les parties du corps que la pudeur naturelle fait cacher », précisait déjà Érasme, suivi en cela par la plupart de ses successeurs. Et même aujourd'hui, alors que la nudité a envahi les plages, les magazines et les écrans, les traités ne la tolèrent que du bout des lèvres. Ne pouvant plus la condamner au nom d'une morale qui s'est considérablement assouplie, ils font appel à d'autres valeurs, comme le sens de l'esthétique ou celui du ridicule, pour en limiter l'exposition aux silhouettes jeunes et irréprochables, insistant sur le « ridicule » ou la « laideur » d'un corps obèse ou ridé qui s'expose avec complaisance.

Pour l'intérieur du corps, le traitement a suivi un chemin plus tortueux. Sécrétions et odeurs corporelles ont été reçues au cours des siècles avec plus ou moins de tolérance ou de dégoût, mais elles n'ont jamais été réellement banalisées. Et, encore aujourd'hui, c'est un aspect du corps qu'on préfère oublier ou annuler (comme le suggère l'importance du marché des déodorants).

On peut le montrer à partir d'un exemple déjà choisi par Elias – la façon de se moucher – et que l'on peut prolonger jusqu'à aujourd'hui.

Au XVI^e siècle, Érasme recommande simplement de « recueillir les saletés du nez dans un mouchoir », auxiliaire de propreté peu utilisé à l'époque et dont il s'agit de répandre l'usage. Simple question d'hygiène. À la fin du XVII^e siècle apparaissent les premiers signes de dégoût, et Courtin précise que se servir d'un mouchoir sans se cacher derrière sa serviette « sont des saletés à faire soulever le cœur de tout le monde ». Sentiment que partage encore la baronne Staffe à la fin du XIX^e siècle puisqu'elle recommande de se moucher « furtivement » afin de n'éveiller chez les autres « aucune idée désagréable ou naturaliste ».

Aujourd'hui, l'usage du mouchoir s'étant répandu, on recommande simplement de s'en servir « discrètement », et il n'est plus regardé comme un objet particulièrement écœurant. Il n'en est pas de même des sécrétions qu'il recueille, du moins si l'on en croit la persistance à bannir le « reniflement ». Sous la banalisation du geste, le dégoût et le rejet restent intacts.

Ce rapide survol de la représentation du corps à travers les âges montre que les différences ne sont souvent qu'apparentes. Derrière elles, c'est bien le même principe fondamental d'une « topologie corporelle » avec ses parties et ses fonctions « nobles » ou « honteuses » qui subsiste.

Ces exemples montrent de façon incontestable que le savoir-vivre évolue, notamment dans les pratiques et dans l'importance que l'on accorde à telle qualité ou telle conduite. Mais on peut voir aussi que subsistent en même temps certaines valeurs et certains principes fondamentaux. Ce double mouvement est toujours perceptible dans l'évolution récente du savoir-vivre : celle-ci est bien réelle ; mais l'innovation y côtoie constamment les éléments de permanence.

Les valeurs contemporaines. – Du côté de l'évolution, on insiste beaucoup plus aujourd'hui qu'autrefois sur le côté « pratique » ou « naturel » du savoir-vivre pour en justifier les lois. Et puis des valeurs nouvelles ont fait leur apparition, comme la « liberté » (celle de choisir ses amis, par exemple) ou le « plaisir » (de recevoir, de s'habiller...) qui se substituent parfois au sens du « devoir » (pour effectuer ces mêmes actions) appelé par les anciens traités.

La morale démocratique a également pénétré l'univers du savoir-vivre : l'inégalité sociale n'apparaît plus toujours comme une sorte d'évidence qu'il faut savoir gérer, et une certaine idéologie égalitaire semble parfois influencer les discours. Ainsi, dans la rubrique des « relations professionnelles », si l'on continue à prêcher la déférence envers les supérieurs hiérarchiques, on n'hésite pas non plus à rappeler que, subalternes ou patrons, tous les collègues de travail se doivent entre eux égards et respect mutuel.

De même, la responsabilité individuelle et le « sens civique » ont pris une place non négligeable. Et il n'est pas rare qu'on incite le lecteur à assumer sa position de citoyen.

Pourtant, tout cela ne présente pas de réelle rupture avec ce qui précède, et on y retrouve le même esprit fait d'un mélange de formalisme et de respect des traditions.

Tradition et modernité. – C'est particulièrement net dans la façon dont le savoir-vivre a su faire face aux nouvelles technologies. Le plus souvent, on n'a pas créé de nouvelles règles, mais on a adapté celles qui convenaient à des situations analogues. Ainsi, l'usage du téléphone s'est réglé soit sur le mode des visites (pour ce qui concerne les heures où l'on peut appeler ou bien l'ordre des appels), soit sur celui de la conversation (pour ce qui est des présentations ou des tours de paroles).

De même, on essaie souvent de faire survivre sous une autre forme les pratiques rendues impossibles par la vie moderne. Ainsi, après chaque invitation, la politesse exigeait autrefois qu'on rende une « visite de digestion » à son hôtesse. Cette contrainte n'existe plus, mais l'obligation de remercier (par e-mail, par téléphone ou par lettre dite « de château ») demeure. L'usage a donc changé, mais pas l'esprit : il s'agit toujours de privilégier l'équilibre et la réciprocité dans les relations, de ne pas recevoir sans offrir et de n'être pas en reste d'une marque de civilité ou de déférence.

Cette permanence d'un certain art de vivre à travers les âges fait partie de ce qu'on pourrait appeler la « philosophie » de la politesse. Elle, en tout cas, ne change pas. Et, comme l'écrivait déjà la baronne Staffe au XIX^e siècle : « Tout change avec le temps, mais bien plus en apparence qu'en réalité, par les formes plus que par le fond. Les choses partant d'un principe sont les mêmes, dans tous les siècles et en tous lieux : il n'y a que des différences de surface. »

II. – Les variations culturelles

Les variations du code de la politesse sont parfois si fortes d'une culture à l'autre que ce qui est de mise ici peut devenir un impair ailleurs. Si bien qu'une règle rituelle, originellement faite pour faciliter la communication, peut la perturber et créer des quiproquos.

1. Les variations entre les cultures nationales

La pianiste chinoise Chow Ching Lie en fut une victime exemplaire lors de son exil à Paris. Ayant invité des amis à dîner, elle leur avait préparé un excellent dîner. Mais, fidèle aux principes de la politesse chinoise, elle leur demanda dès leur arrivée d'excuser la « modestie » de son repas, car elle n'avait « pas grand-chose à leur offrir ». Suivant alors leurs propres principes de politesse, ses

amis voulurent la mettre à l'aise et dédramatiser l'incident : « Ils m'ont aussitôt proposé de m'emmener au restaurant, raconte-t-elle, ce qui m'emplit de confusion. Mes invités furent bien étonnés quand ils virent les mets qui couvraient la table de ma salle à manger » (*Concerto du fleuve Jaune*, Laffont, 1983).

Des pratiques opposées révèlent en fait la différence des systèmes de valeurs. Celle-ci est loin d'être négligeable et aboutit parfois à des positions de vie opposées. Dans les sociétés occidentales où l'on cultive le respect de la vérité, par exemple, on pense parfois qu'il vaut mieux commettre un impair plutôt qu'être convaincu de mensonge. Alors que, dans les cultures où l'accord social prime sur tout, on appréciera celui qui sait ruser avec la vérité pour maintenir le consensus.

Pour comprendre la source de ces quiproquos, on peut, encore une fois, recourir aux notions de « face » et de « territoire » qui ne s'actualisent pas de la même façon dans toutes les cultures.

Ainsi, en Belgique, en Espagne ou au Danemark, le tutoiement est rapide et fréquent ; ce qui peut choquer un Français qui, hors du cadre de l'intimité, y voit plutôt une marque de familiarité ou de condescendance.

Chez nous, lorsqu'on s'adresse à quelqu'un, on respecte son temps et sa personne en étant bref. Au Japon, plus un énoncé est long et plus il est poli, car l'attention aux autres se marque par le temps passé auprès d'eux.

L'Américain ouvre facilement sa maison et peut s'offenser si son voisin ne lui rend pas visite. Alors qu'au Danemark toute visite à l'improviste est ressentie comme une intolérable intrusion...

Aux États-Unis, encore, les invités peuvent se servir directement dans le réfrigérateur ; ce qu'un Français ne pourrait tolérer sans un haut-le-cœur. C'est qu'en France, le réfrigérateur appartient à l'hôte d'une maison, et y toucher est une « offense territoriale ». Alors qu'aux États-Unis, l'action de se servir signifie simplement qu'on ne prend pas son hôte pour son « domestique » ; c'est respecter sa face.

Les rapports entre la face et le territoire ne s'établissent d'ailleurs pas partout de la même façon et peuvent être au fondement de différences profondes. Ainsi, on oppose quelquefois les sociétés occidentales aux sociétés dites de la « honte » ou de l'« honneur ». Dans les premières, le souci du territoire est beaucoup plus grand qu'ailleurs, et on s'attache à protéger son espace et sa vie privée. Dans les secondes, ce qui importe, c'est de faire « bonne figure », quel qu'en soit le prix. Et un peu malicieusement, elle oppose ainsi le proverbe arabe « La honte tue plus sûrement que l'épée » à notre aphorisme « Le ridicule ne tue pas »... Mais on peut faire dire tant de choses aux proverbes !

2. L'influence du milieu social

La notion de « culture nationale » est d'ailleurs à nuancer, car celle-ci est souvent composée de plusieurs sous-cultures qui peuvent engendrer des pratiques communicationnelles assez différentes. Et tel adolescent de la banlieue parisienne se trouve probablement plus d'affinités avec son homologue londonien qu'avec ses parents ou un cultivateur auvergnat.

Ainsi, certaines pratiques du code de savoir-vivre « bourgeois » n'ont pas cours dans d'autres milieux ou bien y prennent d'autres formes. Comme, par exemple, l'usage du « dîner » : quand on a des amis, on les reçoit et on leur rend visite. C'est d'ailleurs à cela qu'on reconnaît que ce sont des amis. Il en est tout autrement dans la culture villageoise où l'on se parle plus volontiers sur le pas de la porte. Ou bien dans celle des HLM, où c'est plutôt l'« apéritif » qui rassemble parfois quelques proches.

Les salutations varient fréquemment d'un milieu à l'autre : le nombre de « bises » a souvent une origine régionale ; et dans les cités des banlieues urbaines, les jeunes se saluent parfois « à la musulmane » en se frappant la poitrine. De telles pratiques fonctionnent comme des « signes d'appartenance » à une communauté. Elles assument ainsi un des rôles inhérents aux rituels d'interaction : celui de renforcer la cohésion d'un groupe et de le signifier comme différent des autres.

Les pratiques de table font également l'objet de variations importantes. Dans certaines campagnes, on sert d'abord « les vieux » (hommes ou femmes) ; dans les milieux populaires, la maîtresse de maison sert tout le monde : c'est son rôle ; et le lui enlever, c'est un peu lui faire perdre la face...

Des sous-cultures coexistent également à l'intérieur même des « classes sociales », moins homogènes qu'on le pense parfois. La « bourgeoisie », par exemple, ne forme pas un milieu unique, et des systèmes de valeurs assez différents peuvent y coexister. Dans *Ni vue ni connue* (La Maison des sciences de l'homme, 1989), Béatrix Le Wita décrit un univers conformiste où l'on se reconnaît à la façon de porter un jean ou de nouer un foulard ou bien parce qu'on est invité aux mêmes « rallies ». Qu'y a-t-il de commun avec la rigueur et l'ascèse en vigueur dans la famille d'Odile Marcel où « défaillir aux usages, c'était pécher contre les lois divines » (*Une éducation française*, pUF, p. 38) ? D'un côté, on voit une bourgeoisie repliée sur ses privilèges, soucieuse de se distinguer des autres et de se faire reconnaître par les siens ; de l'autre, une bourgeoisie orgueilleuse, se voulant plus proche du ciel que des hommes.

Comme pour les variations nationales, on pourrait ici multiplier les exemples. On arriverait toujours à la même conclusion : si l'on reste au niveau superficiel des pratiques de politesse, on doit constater qu'un réel « fossé » sépare les sous-cultures.

Il n'en est pas de même si l'on atteint les niveaux plus profonds des principes fondamentaux et des enjeux.

3. Les ressemblances profondes

Sous la diversité des pratiques, en effet, on retrouve souvent, dans des cultures différentes, les mêmes principes et les mêmes enjeux.

La convergence des principes. – En premier lieu, la « présentation de soi », avec ses normes esthétiques et des règles de décence, occupe une place importante dans beaucoup de cultures. Seul change la représentation qu'on en a. Ainsi, en Afrique, une femme peut montrer sa poitrine. Pas en Chine, où elle cache aussi ses pieds alors qu'elle porte sans problème une tunique fendue très haut

sur les jambes.

Souvent, aussi, le « social » prime sur l'individuel. Cela semble plus évident dans les sociétés traditionnelles où la communauté gère une partie de la vie privée de ses membres, comme leur sexualité ou leur mariage. Mais c'est aussi vrai chez nous puisque, du point de vue du groupe, l'individu est essentiellement un « acteur » de la vie sociale, déterminé par son rôle et sa place plus que par sa personnalité, ses désirs ou son originalité.

Il semble bien aussi que notre civilisation ne soit pas la seule à fonder les relations interpersonnelles sur un principe d'équilibre. L'ordre social dans les sociétés primitives repose souvent sur la symétrie, l'échange et la réciprocité. Des ethnologues comme Bronislaw Malinowski ou Marcel Mauss ont constaté à maintes reprises que ces principes justifiaient la réglementation des échanges économiques ou guidaient les relations entre chefs et subordonnés. Toute la division en clans et sous-clans totémiques, par exemple, est gérée par le principe d'équilibre et caractérisée par un système de services et de devoirs réciproques dans un jeu de « donnant, donnant » : « Refuser de donner, négliger d'inviter, comme refuser de prendre, équivaut à déclarer la guerre », constate M. Mauss dans son « Essai sur le don » (in *Sociologie et Anthropologie*, pUF, 1950, p. 163).

Enfin, dans la plupart des civilisations, le « respect d'autrui » demeure un principe relationnel fondamental. Il suppose à la fois le respect de son territoire et de sa face, même si, là encore, toutes n'ont pas la même conception de la face et de ce qui la fait perdre. Par exemple, un Occidental gardera la face en ne se laissant pas impunément bafouer alors qu'un Asiatique perdra la sienne en perdant sa sérénité... Dans certaines sociétés d'Asie (comme la Corée ou le Japon) ou d'Afrique (comme au Zaïre), on ne se remercie pas entre proches. Cela pourrait être reçu comme une mise à distance insultante, un peu comme lorsque, chez nous, on s'obstine à vouvoyer quelqu'un dans un milieu où tout le monde se tutoie.

Dans un autre domaine, un Occidental et un Africain peuvent tous deux « perdre la face » en perdant leur emploi. Pour l'Occidental, cela est dû au fait qu'il est devenu improductif ; d'où la relative facilité avec laquelle il peut accepter un emploi moins qualifié pour fuir le chômage. L'Africain, plus attaché à son identité masculine, préfère souvent le chômage à l'exécution de travaux connotés comme féminins.

Cette convergence dans les principes qu'on remarque dans les cultures nationales existe également entre les différents milieux sociaux d'une même culture. Ainsi, les observateurs de ce qu'on appelle la « culture des cités » remarquent que si le « bonjour – merci – s'il vous plaît » a peu cours dans les cités de banlieue, une certaine forme de politesse existe néanmoins. Seulement, elle passe par des « catégories de morale fondamentale » plus que par des codes extérieurs : la vraie politesse, ce à quoi on attache de l'importance et auquel on se plie par devoir et obligation, c'est le « respect de l'autre » ou le « respect de l'identité ».

Toutes ces similitudes ne sont, bien sûr, pas le fruit du hasard. Si les règles qui gèrent la vie sociale reposent sur des principes semblables, c'est bien parce que la politesse et le savoir-vivre répondent en réalité à des besoins profonds, inhérents à la vie sociale.

La similitude des enjeux. – Considérés au niveau communicationnel, la politesse et le savoir-vivre

ont pour rôle essentiel de proposer une structuration de la vie sociale afin d'en faire une sorte de scénographie où chaque acteur sait quel est son rôle d'après le décor, les scènes et les actes. Cet ordre social est nécessaire, car toute relation interpersonnelle est sous-tendue par des enjeux qui relèvent à la fois d'une problématique identitaire et d'une problématique relationnelle (voir chap. IV).

La problématique identitaire, caractérisée par la protection et la valorisation de l'image de soi, implique également qu'on manifeste une certaine attention à son interlocuteur.

Dans la plupart des cultures, elle se marque de façon très nette dans le déroulement des salutations. Partout, elles sont une façon de marquer de l'intérêt pour la santé ou le destin de son interlocuteur. « Comment allez-vous ? », demande-t-on de ce côté de la Manche. « How do you do ? », interroge-t-on sur l'autre rive. Si le Français répond machinalement « Très bien merci, et vous ? » et l'Anglais se contente de renvoyer la question, ce n'est qu'une différence de degré. Le fond de la conduite rituelle reste le même. Quant aux Marocains, habitués aux formules multiples, ils doivent certainement trouver que les Européens s'intéressent, de toute façon, fort peu aux autres.

La problématique relationnelle, elle, concerne le contact et la distance, l'ouverture et la fermeture, le lien et la réserve. Là aussi, derrière les différences de pratique, c'est bien le même principe de délimitation des territoires qui est en jeu.

Pour ce qui concerne les sujets de conversation, l'argent est un sujet tout à fait public pour les Américains alors que toute allusion à son salaire sera ressentie par un Français comme une violation de son intimité. En revanche, il parlera volontiers de sa santé ou de politique alors que ces questions, en Angleterre, appartiennent à la sphère privée. Les définitions de la « sphère publique » et de l'« intimité » peuvent varier. Mais la question fondamentale est toujours la distinction de ces deux sphères : celle de la « limite » et de son marquage.

Tout le monde n'a pas non plus la même perception de la « distance interpersonnelle ». Français et Américains, par exemple, divergent profondément sur cette question. En France, c'est la parole qui rapproche : elle marque à elle seule la fin d'une bouderie, et, dans le métro aux heures de pointe, on peut toujours se croire seul tant qu'on n'a pas parlé à ses voisins. Aux États-Unis, la parole a l'effet contraire de produire de la distance. Si l'on se trouve, contre son gré, tout près d'une personne que l'on ne connaît pas, racontent les observateurs, on lui parle pour essayer de rétablir la distance et enrayer la gêne engendrée par sa présence. Cela explique sans doute en partie la réputation de grande convivialité que se font les Américains qui vous adressent la parole aux caisses des supermarchés ou dans la queue des cinémas. Les comportements s'opposent point par point puisque l'un parlera là où l'autre prendra un air absent. Mais, dans les deux cas, il s'agit bien de marquer son pouvoir sur son « espace personnel » en autorisant l'intrusion ou en opposant une distance « psychologique » à trop de promiscuité.

Ainsi, lorsqu'on se place au niveau des principes fondamentaux et, *a fortiori*, des enjeux de la relation sociale, les similitudes l'emportent sur les différences, car la reconnaissance des faces et la défense des territoires restent des besoins humains profonds. Les rituels divergent dans leurs pratiques, mais leur fonction essentielle demeure : permettre le contact en faisant courir un minimum de risques aux faces et aux territoires des acteurs.

Conclusion

On peut dire que la politesse est aux relations sociales ce que la grammaire est à la langue : un système de règles codifiées dont on peut établir la structure et la logique de fonctionnement ; comme la langue permet des expressions infinies, elle sous-tend les conduites individuelles, champ de la spontanéité et de l'invention personnelle.

C'est cette grammaire, ce système de règles, que les traités reproduisent. Ils contribuent ainsi à ce qu'on assimile la politesse à une sorte de formalisme étroit où la bonne éducation reviendrait à une soumission passive à des normes conventionnelles.

Pourtant, j'espère avoir montré que la réalité est tout autre. De même que des phrases bien construites ne suffisent pas à produire un beau texte, de même l'observance mécanique des normes du savoir-vivre ne fera jamais un homme – ou une femme – bien élevé(e). Et c'est là le paradoxe profond du savoir-vivre : pour être poli, il faut, certes, connaître et suivre les règles ; mais la « vraie » politesse, c'est celle qui sait se faire oublier. Le véritable tact est de paraître n'obéir qu'à ses sentiments et non de se plier aux usages. La distinction raffinée est celle qui semble « naturelle », comme une indéfinissable façon d'être et de traiter les autres qui ne s'apprendrait pas dans les livres, mais viendrait du plus profond de soi.

Peut-on dire alors, comme certains le font, qu'il y a deux formes de politesse : l'une – fruit de l'éducation –, rigide et formaliste ; et l'autre, généreuse et chaleureuse, issue du cœur plus que de la raison ? Je ne le pense pas, car cette dualité est dans la nature même de la politesse qui est au fondement du lien social. En tant que support de la communication, elle doit, comme le langage, reposer sur un code commun aux différents interlocuteurs ; mais, en tant qu'expression de soi et de la relation à l'autre, elle doit apparaître comme spontanée, unique et liée à la nature affective de la relation.

Et cette façon qu'on a parfois d'opposer la « politesse du cœur » à l'autre, celle du code, n'est peut-être qu'une autre façon de reprendre la dualité sémantique qui a pu opposer la « civilité » à la « politesse » ou la « politesse » au « savoir-vivre ».

Les préceptes de la politesse ne font, en fait, que traduire et actualiser des principes fondateurs de la vie sociale: la sociabilité, l'équilibre et la réciprocité, le respect d'autrui et le respect de soi. Et le fait (comme on l'a établi) de retrouver ces principes à travers l'espace et le temps montre bien que la politesse est autant une forme de régulation et de facilitation inhérente à toute vie sociale que le produit d'une culture ou d'une époque particulière.

On peut en voir une autre preuve dans le fait que l'absence ou le refus de règles de politesse engendre une perturbation profonde des rapports sociaux qui peut aller de la gêne (on ne sait pas comment se comporter) jusqu'à la violence (comme les insultes que profère celui qui se sent méprisé). D'ailleurs, l'appel actuel et récurrent à une certaine « civilité », une réciprocité dans le « respect » ou à un retour vers le « savoir-vivre » montre bien que ces valeurs sont ressenties comme

essentielles pour permettre la cohabitation et le lien entre générations, entre groupes sociaux et cultures différentes.

Bibliographie

- Bergson H., *La Politesse*, Paris Payot-Rivages, 2008.
- Bourdieu P., *La Distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Éditions de Minuit, 1979.
- Brown P., Levinson S., *Politeness. Some Universals in Language Use*, Cambridge, Cambridge University Press, 1987.
- Comte-Sponville A., *Petit traité des grandes vertus*, Paris, Point Deux éditions, 2011.
- *Dictionnaire raisonné de la politesse et du savoir-vivre*, A. Montandon (dir.), Paris, Le Seuil, 1997.
- Elias N., *La Civilisation des mœurs*, Paris, Calmann-Lévy, 1973.
- Goffman E., *La Mise en scène de la vie quotidienne*, Paris, Éditions de Minuit, 1973.
- – *Les Rites d'interaction*, Paris, Éditions de Minuit, 1974.
- Losfeld Ch., *Politesse, morale et construction sociale. Pour une histoire des traités de comportement (1670-1788)*, Paris, Champion, 2011.
- Malherbe M., *Qu'est-ce que la politesse ?*, Paris, Vrin, 2008.
- Picard D., *Du code au désir. Le corps dans la relation sociale*, Paris, Dunod, 1983.
- – « Rites, rituels », in J. Barus-Michel, E. Enriquez, A. Lévy (dir.), *Vocabulaire de la psychosociologie*, Ramonville, Érès, 2011.
- – *Pourquoi la politesse ? Le savoir-vivre contre l'incivilité*, Paris, Le Seuil, 2007.
- Rivière C., *Les Rites profanes*, Paris, pUF, 1995.
- Raynaud Ph., *La Politesse des Lumières. Les lois, les mœurs, les manières*, Paris, Gallimard, 2013.
- Rouvillois F., *Histoire de la politesse de 1789 à nos jours*, Paris, Flammarion, 2008.